

ODD	Cible	N° de mesure	Intitulé de la mesure	Début de la mesure	Fin de la mesure	Direction responsable	Service responsable	Etat d'avancement de la mesure en 2024 2 = (vert) tout se déroule bien et selon le calendrier prévu 1 = (orange) quelques difficultés ou retards prévus ou déjà rencontrés 0 = (rouge) très gros retards ou projet bloqué	Commentaire "Etat avancement de la mesure en 2024"	Quels résultats concrets ont été réalisés en 2024?	La mesure est-elle terminée?	Ressources financières inscrites au budget développement durable en 2024	Etat des moyens financiers pour mettre en œuvre la mesure (et non de manière générale). A remplir seulement si des montants existent dans le budget DD.	Commentaire "Etat des moyens financiers"	Etat des ressources en personnel pour mettre en œuvre la mesure (et non de manière générale)	Commentaire "Etat des ressources en personnel"	Tendance générale depuis le démarrage de la mesure	
1	1.1 Prévenir la pauvreté et lutter contre celle-ci	1.1 M1	Une réflexion est menée sur les moyens permettant de prévenir les cas de non-recours ou de recours tardif aux prestations (accès décaut, désignation, système d'information entre prestations, meilleure prise en compte des besoins des usagères et usagers, prévention, etc.).	2021	2022	DSAS	Service de l'action sociale (SASoc)	●	L'avancement a pris du retard à cause d'un manque de ressources mais la mesure sera portée à terme d'ici fin 2026.	La rédaction d'un dépliant pour les couples non mariés abordant la thématique du non-recours aux prestations a été entamée mais n'a malheureusement pas pu être achevée en 2024.	Non				●	Le SASoc manque de ressources dans le cadre de ces réflexions.	➡	
1	1.1 Prévenir la pauvreté et lutter contre celle-ci	1.1 M2	Conformément à sa réponse à la QA 3097.12, le Conseil d'Etat communique à la Chambre des poursuites et faillites du Tribunal cantonal son vote de vote des directives cantonales pour le calcul du minimum vital modifiées, de manière à inclure dans ce calcul les impôts de la Confédération, du canton et des communes pour autant que le débiteur les ait payés jusqu'alors.	2021	2021	DSAS	Service de l'action sociale (SASoc)		Mesure terminée		Oui							➡
1	1.1 Prévenir la pauvreté et lutter contre celle-ci	1.1 M3	Une analyse des effets de seuils pour les bénéficiaires de prestations est intégrée dans le second Rapport sur la situation sociale et la pauvreté. Des mesures pour diminuer de tels effets y sont identifiées.	2021	2022	DSAS	Service de l'action sociale (SASoc)		Mesure terminée		Oui							➡
1	1.1 Prévenir la pauvreté et lutter contre celle-ci	1.1 M4	Les collaborateurs et les collègues de l'Etat de Fribourg sont informés des effets des différents taux de temps partiel à leur professionnelle au moment de leur engagement. Ces informations sont préparées en concertation avec le Bureau de l'égalité et de la famille (BEF) en demandant des informations auprès de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF) et mises à disposition des unités de gestion par le Service du personnel et d'organisation (SPo). Elles sont communiquées aux futur-e-s employé-e-s dans le cadre de la procédure d'engagement.	2021	2026	DFIN	Service du personnel et d'organisation (SPo)	●		Un Cours "Prévoyance : se préparer à l'avenir" a été réalisé en deux éditions en 2024, le cours est intégré dans le catalogue de la formation continue de l'Etat de Fribourg et la mesure est désormais intégrée aux tâches ordinaires du Service du personnel et de l'organisation.	Oui				●			⬆
1	1.1 Prévenir la pauvreté et lutter contre celle-ci	1.1 M5	Une impulsion est donnée en faveur de la création d'une banque alimentaire fribourgeoise (réponse au Postulat 2021-GC-165).	2023	2025	DSAS	Service de l'action sociale (SASoc)	●		Poursuite du travail de mise en œuvre de la Banque alimentaire sur le site de la POYA (aménagement des locaux). La BAF a pu récolter 171 tonnes d'inventus dans les commerces fribourgeois et ainsi éviter la poubelle pour ces aliments; collecter 51 tonnes de produits de première nécessité lors de deux opérations du « Samedi du Partage » ; distribuer aux associations partenaires 184 tonnes de marchandise gratuitement. Par ailleurs, la BAF a également fait appel à des partenaires collaborateurs en réinsertion professionnelle dont deux ont retrouvé un emploi dans le marché ordinaire.	Non	20 000 CHF	●		●			⬆
2	2.1 Promouvoir des systèmes agro-alimentaires durables	2.1 M1	Des mesures ciblées sont définies à l'échelle régionale afin de résoudre les problèmes liés à l'apport excessif de phosphore et nitrates dans les eaux.	2022	2026	DIME/DIAF	Service de l'environnement (SEn), Grangeneuve	●		27 analyses du sol (12 en janvier et 15 en novembre) ont pu être effectuées dans les délais et les résultats ont été transmis aux personnes concernées (la commune de Courgevaux (terrain de foot) et 5 agriculteurs de la région).	Non	10 000 CHF	●		●			⬆
2	2.1 Promouvoir des systèmes agro-alimentaires durables	2.1 M2	La coordination en vue de réaliser des mesures permettant de limiter les émissions d'ammoniac des installations de détention d'animaux est renforcée. Ces mesures portent notamment sur des meilleurs conseils aux agriculteurs et agricultrices, une exploitation optimale du potentiel technique lors de constructions ou transformations conséquentes.	2021	2026	DIME/DIAF	Service de l'environnement (SEn), Grangeneuve	●		Coordination entre Grangeneuve et le Service de l'environnement de la communication liée à l'introduction de nouvelles normes à partir de l'automne 2023, d'informations et de mesures proposées pour épandre le lisier et les produits minéraux liquides, ceci afin de limiter au plus possible l'ammoniac. La bonne collaboration entre SEn et Grangeneuve se poursuit. Le "Drehesche Ammonak/Plateforme nationale d'ammoniac" est un instrument important et soutenu par Grangeneuve avec des "coach construction".	Non				●			⬆
2	2.1 Promouvoir des systèmes agro-alimentaires durables	2.1 M3	Une campagne d'information sur l'exploitation extensive dans l'espace réservé aux eaux est lancée. Elle comprend des conseils en termes de stratégie d'entreprise afin que les agriculteurs et agricultrices puissent évaluer les impacts économiques de l'exploitation extensive et optimiser leur exploitation en tenant compte des restrictions imposées par l'espace réservé aux eaux, notamment sur la base de projets pilotes. Cette campagne accompagnera l'entrée en vigueur de l'obligation légale relative à ce mode d'exploitation dans l'espace réservé aux eaux.	2022	2026	DIME/DIAF	Service de l'environnement (SEn), Grangeneuve	●		La mise en oeuvre de la mesure est quelque peu décalée dans le temps pour se calquer avec le calendrier de la mise en œuvre de l'extensif (passage à l'extensif prévu dès 2023 - à coordonner aussi avec la politique agricole). La campagne d'information est reportée au vu de l'avancement du concept de mise en œuvre de l'espace réservé aux eaux.	Non				●	Les ressources en personnel sont utilisées pour les suivis des travaux du GT mise en œuvre de l'extensif ERE. Lorsque des actions de communication seront nécessaires, les ressources en personnel du SEn devraient suffire.	➡	
2	2.1 Promouvoir des systèmes agro-alimentaires durables	2.1 M4	Dans le cadre du Plan d'action cantonal visant à limiter les produits phytosanitaires, des mesures de protection supplémentaires sont déployées avec les exploitant-e-s agricoles afin de réduire l'usage des pesticides et donc leur présence dans les eaux souterraines.	2022	2026	DIME/DIAF	Service de l'environnement (SEn), Grangeneuve	●		Les travaux de développement du bulletin phytosanitaire ont débuté dans le but de disposer dès la saison 2025 d'un nouvel outil de conseil permettant de mieux atteindre les agriculteurs et agricultrices en vue de poursuivre la réduction des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires tout en garantissant une production agricole de qualité.	Non	135000 CHF (30000 CHF SEn, 105000 CHF Grangeneuve)	●		●			⬆
2	2.1 Promouvoir des systèmes agro-alimentaires durables	2.1 M5	Un réseau de monitoring des mesures agro-environnementales est développé. Il produit une synthèse de l'état d'avancement des mesures basée sur les indicateurs provenant de planifications sectorielles.	2021	2026	DIME/DIAF	Service de l'environnement (SEn), Secrétariat général DIAF (SG-DIAF)	●		Le projet a été mis en pause afin de clarifier quels sont les systèmes de monitoring existants en lien avec les politiques transversales.	Non	5 000 CHF	●	Le projet étant mis en standby. En accord avec la DIME, les moyens financiers ont été réalisés	●			⬇
2	2.1 Promouvoir des systèmes agro-alimentaires durables	2.1 M6	Dans le cadre d'appel à projets de type « Agr&Co Challenge », les projets intégrants des critères de durabilité seront en particulier soutenus et encouragés.	2021	2026	DEEF	Promotion économique du canton de Fribourg (PromFR)		Meilleure terminée en 2022		Oui							⬆
2	2.1 Promouvoir des systèmes agro-alimentaires durables	2.1 M7	Le projet « PHR – Arc lémanique » visant à promouvoir les circuits courts est prolongé sous le nom de Star Terre.	2021	2023	DIAF	SG-DIAF		Meilleure terminée		Oui							⬆
2	2.1 Promouvoir des systèmes agro-alimentaires durables	2.1 M8	Grangeneuve se prononce en faveur de l'intégration des éléments de l'Agenda 2030 pertinents pour l'agriculture dans la révision du plan de formation développé au niveau fédéral lors des consultations. Grangeneuve devient partie du plan de formation fédéral en y intégrant les enjeux de l'Agenda 2030 en cohérence avec leur futur projet durable.	2022	2026	DIAF	Grangeneuve	●		La procédure d'audition de l'ordonnance sur la nouvelle formation agricole, qui entrera en vigueur au 1 janvier 2025, a eu lieu en avril 2024. Afin de sensibiliser les enseignant-e-s de Grangeneuve aux thématiques de la durabilité, qui sera renforcée dans le nouveau plan d'études, en date du 25 et 30 octobre 2024 deux demi-journées de formation continue ont été organisées (60 participants).	Non				●			⬆
2	2.1 Promouvoir des systèmes agro-alimentaires durables	2.1 M9	Certains thèmes de l'Agenda 2030 (notamment les circuits courts, l'économie circulaire ou les services écosystémiques) sont intégrés dans l'offre en formation et conseils au professionnel-le. Les nouvelles tendances en agriculture durable sont intégrées dans l'enseignement (notamment smart farming, permaculture, urban farming, agroforesterie).	2021	2026	DIAF	Grangeneuve	●			Non				●			➡
2	2.1 Promouvoir des systèmes agro-alimentaires durables	2.1 M10	Dans la mesure du temps de formation continue à disposition, les enseignantes et enseignants de Grangeneuve sont activement encouragés à suivre toute formation continue (notamment offerte par AGRIDEA ou Agroscopie) portant sur les thématiques de l'Agenda 2030.	2021	2026	DIAF	Grangeneuve	●		Deux ateliers de formation continue ont été réalisés en interne (une 30aine de participants), sur les thèmes de l'eau, des déchets, de la diversité et du CO2.	Non				●			➡
2	2.1 Promouvoir des systèmes agro-alimentaires durables	2.1 M11	Si les circonstances s'y présentent, des thèmes portant sur les nouvelles tendances en agriculture durable (notamment smart farming, agroforesterie, urban farming, permaculture) sont intégrés dans les manifestations de Grangeneuve.	2021	2026	DIAF	Grangeneuve	●		En 2024, 2 manifestations ont permis de mettre en œuvre les thématiques souhaitées par cette mesure. Il s'agit d'une partie de la remise des prix aux lauréats du concours PCA (en avril) ainsi que de la Journée "Energie dans l'Agriculture" (en septembre).	Non				●			➡
2	2.1 Promouvoir des systèmes agro-alimentaires durables	2.1 M12	Une réflexion est menée sur la pertinence d'indicateurs sociaux pour l'agriculture fribourgeoise et sur la faisabilité de leur développement en vue d'une intégration dans le prochain rapport agricole 2024.	2024	2024	DIAF	Secrétariat général DIAF	●		Le rapport est terminé et publié. Le rapport agricole 2024 inclut le chapitre sur l'exploitation familiale et l'évolution sociale (axe plus conséquent par rapport à l'édition précédente du rapport) grâce à cette étude, il est possible de mieux prendre en compte les besoins des femmes et des familles sur une exploitation agricole.	Oui	10 000 CHF	●		●			⬆
2	2.1 Promouvoir des systèmes agro-alimentaires durables	2.1 M13	La situation des femmes dans le monde agricole fait l'objet d'un chapitre du prochain rapport agricole 2024. Des pistes y sont formulées afin de valoriser leur travail, souvent non rémunéré, et de les sensibiliser à leur couverture sociale et à leur statut juridique au sein de l'exploitation.	2023	2024	DIAF	Secrétariat général DIAF (SG-DIAF)	●		Le rapport est terminé et publié. Le rapport agricole 2024 inclut le chapitre sur l'exploitation familiale et l'évolution sociale (axe plus conséquent par rapport à l'édition précédente du rapport). Grâce à cette étude, il est possible de mieux prendre en compte les besoins des femmes et des familles sur une exploitation agricole.	Oui				●			⬆
2	2.1 Promouvoir des systèmes agro-alimentaires durables	2.1 M14	L'utilisation du glyphosate dans les domaines agricoles, arboricoles et viticoles de l'Etat est stoppée à quelques exceptions près (recherche et expérimentation, lutte contre les plantes envahissantes), et l'utilisation de produits phytosanitaires y est largement réduite.	2021	2026	DIAF	Grangeneuve	●		Le glyphosate n'est plus utilisé sur les domaines de l'Etat à Grangeneuve et Belfchasse, à l'exception de quelques applications ciblées, notamment contre les adventices problématiques (chardon) ou dans certains cas suite au renoncement au labour.	Non				●			⬆
2	2.1 Promouvoir des systèmes agro-alimentaires durables	2.1 M15	Le cahier des charges de Terror Fribourg est comparé à celui d'autres marques régionales (par exemple label GRTA ou labels de parcs naturels régionaux). Suite à ce benchmarking, des propositions de critères supplémentaires, pertinents en termes de développement durable (notamment biodiversité, traçabilité), sont formulées.	2024	2026	DIAF	SG-DIAF	●		Phase 1: étude de base en été 2024, un travail de comparaison entre les différents critères de durabilité des marques régionales a été demandé à regio garanti Romandie. Ce rapport a permis de démontrer qu'aucune marque régionale n'a des critères de durabilité.	Non	10 000 CHF	●		●			⬆
2	2.1 Promouvoir des systèmes agro-alimentaires durables	2.1 M16	Les projets visant à promouvoir les circuits courts et l'agriculture de proximité sont encadrés, afin d'identifier les besoins des porteurs de projets, de les orienter vers les partenaires adéquats et de leur apporter un conseil et un soutien dans le développement de leurs modalités d'affaire.	2021	2026	DIAF	Secrétariat général DIAF (SG-DIAF)	●		Phase 1: étude de base en été 2024, un travail de comparaison entre les différents critères de durabilité des marques régionales a été demandé à regio garanti Romandie. Ce rapport a permis de démontrer qu'aucune marque régionale n'a des critères de durabilité.	Non	10 000 CHF	●		●			⬆

ODD	Cible	N° de mesure	Intitulé de la mesure	Début de la mesure	Fin de la mesure	Direction responsable	Service responsable	Etat d'avancement de la mesure en 2024 2 = (vert) tout se déroule bien et selon le calendrier prévu 1 = (orange) quelques difficultés ou retards prévus ou déjà de légers retards 0 = (rouge) très gros retards ou projet bloqué	Commentaire "Etat avancement de la mesure en 2024"	Quels résultats concrets ont été réalisés en 2024?	La mesure est-elle terminée?	Ressources financières inscrites au budget développement durable en 2024	Etat des moyens financiers pour mettre en œuvre la mesure (et non de manière générale). A remplir seulement si des montants existent dans le budget DD.	Commentaire "Etat des moyens financiers"	Etat des ressources en personnel pour mettre en œuvre la mesure (et non de manière générale)	Commentaire "Etat des ressources en personnel"	Tendance générale depuis le démarrage de la mesure
3	3.1 Prévenir les maladies non-transmissibles et psychiques	3.1 M1	Les mesures en lien avec les programmes de promotion de la santé et de prévention sont renforcées afin d'atteindre les différents groupes cibles (mesure commune avec la cible 3.2).	2021	2026	DSAS	Service de la santé publique (SSP)	●			Non	70 000 CHF	●				↑
3	3.2 Limiter la hausse des coûts de la santé et l'inégalité d'accès aux soins	3.2 M1	Une réflexion est menée pour renforcer la collaboration avec les services sociaux, notamment afin que ces derniers relâchent et fassent systématiquement la promotion des offres et structures existantes en matière de santé.	2021	2022	DSAS	SSP		Mesure terminée	Oui						↑	
3	3.3 Réduire les impacts de l'environnement sur la santé	3.3 M1	Une approche est développée pour planifier la suppression des conflits d'usages de l'eau et réduire ainsi largement les risques de contamination dans les zones de protection des captages des eaux souterraines destinées à l'alimentation en eau potable.	2021	2026	DIME	Service de l'environnement (SEN)	●		Non	25 000 CHF	●				↑	
3	3.3 Réduire les impacts de l'environnement sur la santé	3.3 M2	L'ordonnance fixant les émoluments du Service de l'environnement (RSF 810.16) et l'ordonnance fixant les taxes et redevances pour l'utilisation du domaine public (RSF 750.16) sont révisées.	2024	2026	DIME	SEn	●	Des premières réflexions ont été entamées mais elles seront faites dans le cadre du PAFE. Des premières modifications à l'ordonnance sont apportées courant 2025.	Non				●	Il est difficile de dégager du temps au sein de l'équipe juridique pour modifier en profondeur l'ordonnance.	↑	
3	3.3 Réduire les impacts de l'environnement sur la santé	3.3 M3	Une cellule intersectorielle « Polluant de l'environnement bâti » est créée au sein de l'administration dans le but de consolider et renforcer à cette thématique mais aussi d'appréhender de manière concertée les risques liés aux substances dangereuses pour la santé issues de l'environnement naturel ou construit tels notamment le ration et l'émilante. Cette plateforme vise aussi à coordonner les actions en situations de crise.	2021	2026	DIME	Service de l'environnement (SEN)	●		Non						↑	
3	3.3 Réduire les impacts de l'environnement sur la santé	3.3 M4	Les communications environnementales incluent les aspects relatifs aux impacts sur la santé.	2021	2026	DIME	Service de l'environnement (SEN)	●	Suite à une réorganisation interne du SSP, le projet de créer une plateforme santé et environnement a été suspendu pour des raisons de priorités.	Non						↓	
3	3.3 Réduire les impacts de l'environnement sur la santé	3.3 M5	Une réflexion est menée sur la manière de thématiquer l'impact de l'environnement sur la santé humaine dans le cadre des journées Réseau PSP et sur les éléments à communiquer en priorité.	2023	2023	DSAS	Service de la santé publique (SSP)	●	La commission cantonale de promotion de la santé et de prévention avait proposé pour 2024 le focus sur la thématique « environnement en santé », avec comme objectif de mener une demi-journée dialogue sur cette thématique. La commission n'a pas repris ce sujet en 2024. Cependant, un groupe de travail a été mis sur pied pour travailler conjointement sur le thème « promotion de la santé et environnement climat » dans l'idée de développer un argumentaire ou un cadre de référence propre à la promotion de la santé.	Non						↑	
3	3.3 Réduire les impacts de l'environnement sur la santé	3.3 M6	Des diagnostics amiante des bâtiments de l'Etat sont réalisés (priorité 1 et 2). Suite à cela, d'éventuels assainissements sont planifiés et seront réalisés.	2021	2026	DIME	Service des bâtiments (Sbat)	●	Des diagnostics (screening) ont été réalisés et des assainissements sont planifiés. La mesure avance malgré un manque de ressources, notamment pour les assainissements.	Non					●	Les ressources internes pour les assainissements urgents (section entretien et exploitation) sont insuffisantes.	➡
4	4.1 Encourager l'éducation en faveur d'un développement durable	4.1 M1	La désignation d'une ou un professeur-e responsable de l'éducation au développement durable au sein de la Haute Ecole Pédagogique (HEP) et de l'Université (formation des enseignantes et enseignants) est fortement encouragée.	2021	2021	DFAC	SAU		Mesure terminée	Oui							
4	4.1 Encourager l'éducation en faveur d'un développement durable	4.1 M2	Le canton encourage les écoles pour l'éducation en faveur d'un développement durable (EDD) est créé. Il est alors décidé d'harmoniser la formation initiale et continue des enseignants et enseignants en matière d'EDD, d'assurer la cohérence de l'enseignement et son alignement avec l'Agenda 2030, d'obtenir une vue d'ensemble des prestations déjà fournies, de faire l'inventaire des besoins en termes de sens d'enseignement et de relayer ces besoins à la Conférence des directeurs de l'enseignement. Une liste de recommandations est élaborée par l'UNI (formation des enseignantes et enseignants), des écoles spécialisées, et collaboratives et pédagogiques chargés de l'EDD à la Direction de la formation et des affaires culturelles (DFAC), des enseignantes et enseignants de chaque cycle d'établissements. Ce résultat est obtenu et géré par une coordinatrice cantonale ou un coordinateur cantonal pour l'éducation au développement durable.	2021	2026	DFAC	Service de l'enseignement obligatoire de langue française (SEnOF)	●	Le travail avance progressivement, mais un temps supplémentaire a été nécessaire pour échanger avec toutes les personnes concernées.	Non	50 000 CHF personnel auxiliaire	●	Le montant est une condition cadre pour permettre la mise en œuvre de l'EDD dans le contexte scolaire, respectivement concrétiser une vision commune d'une école durable à l'horizon 2030.	●	Le montant ne correspond plus à un taux d'engagement de 30% (à cause des changements de palier).	➡	
4	4.1 Encourager l'éducation en faveur d'un développement durable	4.1 M3	Les écoles, y compris les écoles spécialisées, sont fortement encouragées à adhérer au Réseau Ecoles en santé et durables. Elles sont encadrées dans le cadre du processus d'adhésion et de participation. L'adhésion au Réseau Ecoles en santé et durables engage l'école à mettre en œuvre le développement durable, notamment par des projets d'éducation et d'enseignement, liés à des mesures concrètes. Le réseau favorise la recherche et la mise en œuvre d'efficaces formations aux enseignants et enseignantes, qui leur permettent de mettre en pratique l'EDD de manière conforme aux principes des plans d'études scolaires. Elle constitue un levier puissant en faveur de la sensibilisation des élèves aux enjeux du développement durable, car elle leur permet de vivre au quotidien.	2021	2026	DSAS/DFAC	Service de la santé publique (SSP); Service de l'enseignement obligatoire de langue française (SEnOF); Service de l'enseignement obligatoire de langue allemande (DOA)	●	Promotion du réseau fibrogeais d'écoles en santé et durable (REIE21) francophone et germanophone et accompagnement des accès post-obligatoires: - Fin 2024, le réseau compte au total 50 écoles, 37 de l'obligatoire et 13 du post-obligatoire. Cela représente au total 8 nouvelles écoles membres par rapport à l'année 2023. - 9 écoles membres ont renouvelé leur convention en 2024. - Les écoles ont bénéficié du plateau Internet du Réseau fibrogeais d'écoles21 par REPER ont été lancées (launch prévu en 2025). - Impulsion de 9 projets d'établissement mis en place par les écoles (7 écoles obl., 2 écoles postobl.). - Plusieurs échanges ont eu lieu avec les sous-groupes du réseau cantonal pour l'élaboration d'un guide pour les écoles obligatoires en matière d'EDD. - Des séances sont en cours pour accompagner la mise en œuvre de ce guide dans les écoles (notamment via un projet pilote qui sera développé l'année prochaine). - Des contacts ont été pris avec des partenaires externes pour l'élaboration d'un site internet.	Non	100 000 CHF	●				↑	
4	4.1 Encourager l'éducation en faveur d'un développement durable	4.1 M4	Le Concept Santé à l'École est révisé de manière à intégrer les thématiques de développement durable pertinentes pour le milieu scolaire.	2022	2026	DSAS/DFAC	Service de la santé publique (SSP)		Mesure terminée en 2023	Oui						↑	
4	4.2 Assurer une éducation préscolaire de qualité	4.2 M1	Dans le cadre du Plan d'action « Je participe » 2023-2026 et de l'élaboration du futur Concept cantonal d'encouragement précoce, et tenant compte des décisions prises dans le cadre du DETEC, l'attribution des objectifs d'intégration, d'accompagnement et de partage dans la conception de la nouvelle éducation préscolaire. L'attribution des objectifs d'intégration et de partage concerne également à ce titre tous les enfants puissent être intégrés dans ce type de structure. Un outil valorisant les bonnes pratiques participatives au sein des structures d'accueil est développé (mesure commune avec les cibles 5.3 et 8.2).	2022	2024	DSAS	Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ)	●	Les discussions concernant l'outil promouvant la participation et l'inclusion dans la petite enfance à destination des structures d'accueil extrafamiliales et des communes se poursuivent mais avec la démission de la déléguée cela a pris un certain retard.	Non	20'000 CHF personnel auxiliaire	●			➡		
5	5.1 Mettre fin aux discriminations de genre	5.1 M1	Dans le cadre de la lutte contre des formes de discrimination et de violence basées sur le genre, déploiement dans le canton de Fribourg de l'exposition « Plus fort que la violence », interactive, bilingue et encadrée par le personnel du bureau de l'égalité et de la famille, par la police cantonale et des professionnel·les du réseau. L'exposition, composée d'éléments en bois, notamment construits par des personnes incarcérées, est le fruit d'une large collaboration de différents partenaires.	2021	2026	DSAS	Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF)	●	L'exposition a été montée au Collège du Sud à Bulle où 21 classes ont pu découvrir cette exposition, guidées par des animateurs·ses du réseau cantonal de lutte contre la violence au sein du couple. Le BEF y a pour sa part accompagné 6 visites de milieux pénitentiaires et professionnels, dans lesquels 3 visites de pré-sélection ont été organisées.	Non	30 000 CHF	●	Dans un contexte de manque chronique d'EPT (Educatif, plénier-temps) consacrée à la violence domestique et aux tâches de coordination cantonale dans la thématique, les ressources humaines pour accompagner la mesure ont atteint leurs limites.	↑			
5	5.1 Mettre fin aux discriminations de genre	5.1 M2	Dans le cadre de la lutte contre la violence au sein du couple et ses incidences sur les enfants (énucléation, troubles du sommeil et autres symptômes post-traumatiques) mais aussi afin de lutter contre la reproduction trans-générationnelle de ce type de violence, organisation d'ateliers pour les enfants victimes de violences liées au couple parental. Ces ateliers se baseront sur une approche par les contes.	2022	2026	DSAS	Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF)	●	L'accès a porté sur les auteurs de violence domestique dans le contexte de la reproduction trans-générationnelle de la violence domestique.	Non	15 000 CHF	●	Dans un contexte de manque chronique d'EPT (Educatif, plénier-temps) consacrée à la violence domestique et aux tâches de coordination cantonale dans la thématique, les ressources humaines pour accompagner la mesure ont atteint leurs limites.	↑			

ODD	Cible	N° de mesure	Intitulé de la mesure	Début de la mesure	Fin de la mesure	Direction responsable	Service responsable	Etat d'avancement de la mesure en 2024 2 = (vert) tout se déroule bien et selon le calendrier prévu 1 = (orange) quelques difficultés ou retards prévus ou déjà de légers retards 0 = (rouge) très gros retards ou projet bloqué	Commentaire "Etat avancement de la mesure en 2024"	Quels résultats concrets ont été réalisés en 2024?	La mesure est-elle terminée?	Ressources financières inscrites au budget développement durable en 2024	Etat des moyens financiers pour mettre en œuvre la mesure (et non de manière générale). A remplir seulement si des montants existent dans le budget DD.	Commentaire "Etat des moyens financiers"	Etat des ressources en personnel pour mettre en œuvre la mesure (et non de manière générale)	Commentaire "Etat des ressources en personnel"	Tendance générale depuis le démarrage de la mesure
5	5.1 Mettre fin aux discriminations de genre	5.1 M3	Un chapitre relatif à la question du genre et de la diversité dans les activités et les infrastructures Enfance & jeunesse est intégré dans la prochaine version du Guide des bonnes pratiques destiné aux communes.	2022	2026	DSAS	Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ)	●		Développement et diffusion de l'outil d'évaluation intégrant le genre et la diversité, utilisé pour l'analyse des projets soutenus par la Commission Enfance et Jeunesse. Organisation de l'événement "Happy Event", réunissant 50 participants pour présenter le guide national et promouvoir l'inclusion. Débouché d'un guide de critères de priorisation des demandes de financement, et sera testée en 2025 pour tous les soutien Enfance Jeunesse.	Oui				●		↑
5	5.1 Mettre fin aux discriminations de genre	5.1 M4	Une formation gratuite dans le domaine de l'égalité et de l'éducation non générée est proposée pour les parents et les professionnel-le-s de la petite enfance, en alternance (mandat du SEJ) en partenariat avec les organismes compétents).	2021	2026	DSAS	Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ)	●		Mise en place de deux formations distinctes sur la diversité, l'intégration et l'inclusivité dans les structures d'accueil extrafamilial. 6 ateliers ont été organisés dans diverses structures d'accueil et d'éducation : - Crèche réformée, Fribourg - Kita Schidli, Morat - Espace d'accueils enfantines Calibri, Fribourg - Unité mobile - Crèche d'Attalens - Groupe de maternelles d'école maternelle et intervenantes du SEJ	Non	5 000 CHF	●		●		↑
5	5.1 Mettre fin aux discriminations de genre	5.1 M5	Des projets concrets visant à promouvoir l'égalité de genre et la diversité dans les activités et les infrastructures Enfance & jeunesse sont soutenus dans les communes.	2021	2026	DSAS	Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ)	●		18 activités "Fleur de chantier", liées à la thématique de l'image de soi ont été organisées dans 9 centres d'animation socioculturelle du canton (= environ 400 jeunes et 35 accompagnant-e-s). 4 ateliers "Théâtre-Forum Laiso" ont été organisés dans 3 centres d'animation du canton (= 45 jeunes et 10 animateurs et animatrices). Ces ateliers sur la thématique du genre ont des thèmes particuliers sur les injures sexistes, homophobie ou encore le harcèlement de rue.	Non	25 000 CHF	●		●		↑
5	5.2 Mettre en place l'égalité salariale	5.2 M1	Les entreprises sont sensibilisées et formées aux outils de vérification de l'égalité salariale.	2021	2026	DSAS	Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF)	●		Les cours de 28 périodes d'enseignement sur l'égalité dans le monde professionnel a été donné pour la 2ème fois par le BEF à la Haute école de gestion Fribourg HEG-FR (à l'attention des étudiant-e-s de 3ème année de Bachelor en économie d'entreprise). Le nombre de personnes inscrites a augmenté en 2024. C'est la HEG-FR qui a finançé cette formation et pris en charge des cours. En 2024, un atelier sur les carrières et la retraite a été organisé en partenariat avec la Fédération Patronale et Economique FFE-CIGA a dû malheureusement être annulé par manque d'inscription. Un nouveau partenariat a été développé en 2024 avec la coordination pour le Canton de Fribourg du Swiss Triple Impact (B Lab Suiss). Dans le cadre d'un atelier donné en ligne sur la plateforme des événements du STI, le BEF a présenté son approche dans l'information et l'accompagnement des entreprises du Canton de Fribourg en matière de management égalitaire.	Non	40'000 CHF personnel auxiliaire (montant commun avec la mesure 5.3 M1)	●		●	Les 14 EPT (somme totale) ont pu être financés dans le cadre du budget 2024. Les ressources en personnel ont néanmoins manqué dans le dernier trimestre de 2024 (absences de longue durée).	↑
5	5.3 Garantir la participation active des femmes à tous les niveaux de décisions	5.3 M1	La présence des femmes à des postes de cadres est activement promue au sein des entreprises. Celles-ci sont sensibilisées à la valeur ajoutée que peut leur apporter la mixité et la façon de la favoriser.	2021	2026	DSAS	Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF)	●		Les travaux ont été fortement ralenti dans le dernier trimestre de 2024 avec des absences de longue durée du personnel auxiliaire, une partie des EPT dédiés en cours de recrutement et ne pouvant être repouvaut immédiatement, ainsi qu'une démission.	Non	40'000 CHF personnel auxiliaire (montant commun avec la mesure 5.2 M1)	●		●	Les 14 EPT (somme totale) ont pu être financés dans le cadre du budget 2024. Les ressources en personnel ont néanmoins manqué dans le dernier trimestre de 2024 (absences de longue durée).	↑
5	5.3 Garantir la participation active des femmes à tous les niveaux de décisions	5.3 M2	La participation professionnelle des femmes est encouragée de manière transversale, en intégrant cette question dans les politiques sectorielles déterminantes, notamment celles ayant une influence sur la conciliation entre vie professionnelle et vie privée ainsi que sur la formation professionnelle.	2022	2026	DSAS	Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF)	●		Le cours de 28 périodes d'enseignement sur l'égalité dans le monde professionnel a été donné pour la 2ème fois par le BEF à la Haute école de gestion Fribourg HEG-FR (à l'attention des étudiant-e-s de 3ème année de Bachelor en économie d'entreprise). Le nombre de personnes inscrites a augmenté en 2024. C'est la HEG-FR qui a finançé cette année les frais de chargées de cours. En 2024, un atelier sur les carrières et la retraite a été organisé en partenariat avec la Fédération Patronale et Economique FFE-CIGA a dû malheureusement être annulé par manque d'inscription. Un nouveau partenariat a été développé en 2024 avec la coordination pour le Canton de Fribourg du Swiss Triple Impact (B Lab Suiss). Dans le cadre d'un atelier donné en ligne sur la plateforme des événements du STI, le BEF a présenté son approche dans l'information et l'accompagnement des entreprises du Canton de Fribourg en matière de management égalitaire.	Non	40'000 CHF personnel auxiliaire (montant commun avec la mesure 5.2 M1)	●		●	Les 14 EPT (somme totale) ont pu être financés dans le cadre du budget 2024. Les ressources en personnel ont néanmoins manqué dans le dernier trimestre de 2024 (absences de longue durée).	➡
5	5.3 Garantir la participation active des femmes à tous les niveaux de décisions	5.3 M3	Une évaluation des résultats de la mise en œuvre du PEAC (Plan égalité dans l'administration cantonale) est menée. Selon les résultats de cette évaluation, des moyens supplémentaires sont libérés pour la mise en œuvre du Plan (mesure commune avec la cible 8.2).	2023	2024	DSAS	Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF)	●		Le rapport "Analyse de la situation 2020" sur la mise en œuvre du Plan pour l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'Administration cantonale (PEAC) est peu et n'est diffusé. L'analyse met en avant des améliorations en matière d'égalité comme une hausse de la proportion de femmes dans l'Administration centrale de l'Etat de Fribourg qui est passée de 55,4% (2014) à 58,1% (2020). Il y a un progrès aussi quant à la part dans les classes salariales supérieures, mais encore avec des défis dans les classes 24-27 et 28-29.	Oui	10'000 CHF	●		●	Les 14 EPT (somme totale) ont pu être financés dans le cadre du budget 2024. Les ressources en personnel ont néanmoins manqué dans le dernier trimestre de 2024 (absences de longue durée).	↑
5	5.3 Garantir la participation active des femmes à tous les niveaux de décisions	5.3 M4	La Nouvelle politique du personnel est conçue de manière à intégrer des mesures visant à flexibiliser les horaires de travail et de concilier vie professionnelle et vie privée, notamment via la promotion du job-sharing et du top-sharing, des possibilités de télétravail et des conférences vidéo, et grâce à la formation des cadres à la gestion d'équipes en travail mobile) (mesure commune avec la cible 8.2).	2023	2026	DFIN	Service du personnel et d'organisation (SPO)		Mesure terminée en 2023.								↑
5	5.3 Garantir la participation active des femmes à tous les niveaux de décisions	5.3 M5	Les besoins en termes de conciliation entre vie professionnelle et personnelle sont pris en compte au sein de chaque direction. A l'aube de cette démarche, des mesures sont planifiées par les directions en vue d'offrir une réponse adéquate aux besoins exprimés (mesure commune avec la cible 8.2).	2022	2023	DSAS	Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF)	●		Au moment du lancement de l'enquête de conciliation, les travaux ont été stoppés dans le dernier trimestre de 2024 avec des absences de longue durée du personnel auxiliaire, une partie des EPT dédiés en cours de recrutement et ne pouvant être repouvaut immédiatement, ainsi qu'une démission.	Non				●	Les ressources en personnel ont manqué dans le dernier trimestre de 2024 (absences de longue durée).	➡
5	5.3 Garantir la participation active des femmes à tous les niveaux de décisions	5.3 M6	La formation « Égalité femmes-hommes dans les pratiques managériales », développée dans le cadre du PEAC, est proposée aux entreprises intéressées.	2021	2026	DSAS	Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF)	●		Les travaux ont été fortement ralenti dans le dernier trimestre de 2024 avec des absences de longue durée du personnel auxiliaire, une partie des EPT dédiés en cours de recrutement et ne pouvant être repouvaut immédiatement, ainsi qu'une démission.	Non	5000 + 40'000 CHF personnel auxiliaire	●		●	Les 14 EPT (somme totale) ont pu être financés dans le cadre du budget 2024. Les ressources en personnel ont néanmoins manqué dans le dernier trimestre de 2024 (absences de longue durée).	↑
6	6.1 Gérer les eaux de manière intégrée en vue d'une amélioration de leur qualité	6.1 M1	Les besoins en infrastructure de l'eau (réserves et adduction d'eau potable, réseaux d'évacuation et station d'épuration des eaux (STEP)) liés aux futurs développements du territoire sont anticipés et planifiés, afin d'assurer un développement territorial compatible avec la préservation des ressources en eau.	2021	2026	DIME	Service de l'environnement (SEN)	●		Une évaluation s'est poursuivie afin de déterminer les conflits éventuels entre l agrandissement des Stations d'épuration des eaux STEP du canton et d'autres intérêts (par exemple : surfaces d'assèlement, espaces réservés aux eaux, zones de protection des eaux souterraines, ...).	Non	25 000 CHF	●		●		↑
6	6.1 Gérer les eaux de manière intégrée en vue d'une amélioration de leur qualité	6.1 M2	La protection des eaux souterraines potentiellement exploitables pour l'alimentation en eau potable et la protection des eaux de surface abritant une faune digne de préservation sont renforcées.	2021	2026	DIME	Service de l'environnement (SEN)	●		Deux études ont été réalisées, une pour les eaux souterraines, l'autre pour les eaux superficielles.	Non	25 000 CHF	●		●		↑
6	6.1 Gérer les eaux de manière intégrée en vue d'une amélioration de leur qualité	6.1 M3	Afin de garantir une bonne qualité des eaux de surface favorables au développement de la vie aquatique, les sources de pollutions chroniques sont identifiées et des mesures d'amélioration sont proposées, ceci afin d'anticiper les cas de pollutions à risques.	2021	2026	DIME	Service de l'environnement (SEN)	●		Une étude s'est poursuivie afin de définir les rejets admissibles dans les cours d'eau, en termes de quantité et de qualité. Une autre a débuté afin de faciliter la recherche de l'origine des constats d'insuffisance de la qualité des eaux de surface.	Non	25 000 CHF	●		●		↑

ODD	Cible	N° de mesure	Intitulé de la mesure	Début de la mesure	Fin de la mesure	Direction responsable	Service responsable	Etat d'avancement de la mesure en 2024 2 = (vert) tout se déroule bien et selon le calendrier prévu 1 = (orange) quelques difficultés ou retards prévus ou déjà de légers retards 0 = (rouge) très gros retards ou projet bloqué	Commentaire "Etat avancement de la mesure en 2024"	Quels résultats concrets ont été réalisés en 2024?	La mesure est-elle terminée?	Ressources financières inscrites au budget développement durable en 2024	Etat des moyens financiers pour mettre en œuvre la mesure (et non de manière générale). A remplir seulement si des montants existent dans le budget DD.	Commentaire "Etat des moyens financiers"	Etat des ressources en personnel pour mettre en œuvre la mesure (et non de manière générale)	Commentaire "Etat des ressources en personnel"	Tendance générale depuis le démarrage de la mesure	
6	6.1 Gérer les eaux de manière intégrée en vue d'une amélioration de leur qualité	6.1 M4	Des recommandations sur la manière de récupérer les eaux sont formulées dans la page Internet du SEN consacrées à l'évacuation des eaux.	2021	2021	DIME	Service de l'environnement (SEN)	●	Cette mesure sera mise en œuvre ultérieurement dans le cadre de la mesure 2.7 du Plan Sectoriel des Infrastructures d'Eau potable: "Mettre à disposition des outils de sensibilisation aux économies d'eau" (planification en phase de consultation). Malgré le retard pris, il est prévu de mettre en œuvre cette mesure d'ici 2026.		Non				●		➡	
6	6.1 Gérer les eaux de manière intégrée en vue d'une amélioration de leur qualité	6.1 M5	Les communes, réunies en bassins-versants, sont soutenues dans le déploiement de la gestion globale des eaux de manière à protéger et utiliser des eaux dans les intérêts des consommateurs et des économies individuelles, des milieux naturels, de l'agriculture ou d'autres secteurs de l'économie. Ce soutien se fait notamment à travers la mise à disposition de cahiers des charges type pour l'élaboration des plans directeurs de bassin versant et la formation de spécialistes dans le domaine de l'eau.	2021	2026	DIME	Service de l'environnement (SEN)	●			Une étude a débuté afin de soutenir les communes et associations actives dans le domaine de l'eau pour l'établissement de plans d'urgence en cas de pénurie d'électricité.	Non	30 000 CHF	●		●		↑
7	7.1 Accroître la part des énergies renouvelables et améliorer l'efficacité énergétique	7.1 M1	Une campagne est menée afin de sensibiliser la population aux économies d'énergie sur le modèle de la campagne OFF, en fonction des décisions du Conseil d'Etat concernant la communication au sujet de la pénurie d'énergie.	2024	2026	DEEF	SdE	●			La mesure a été mise en œuvre en 2022-2023. Durant les hivers 2022-2023, l'Etat de Fribourg a notamment invité, à travers une campagne de communication, les ménages privés et les propriétaires à baisser le chauffage, à consommer moins d'électricité et à utiliser moins d'eau, en particulier l'eau chaude.	Oui			●		↑	
7	7.1 Accroître la part des énergies renouvelables et améliorer l'efficacité énergétique	7.1 M2	Une étude coût/bénéfice est ajoutée au prochain rapport sur la Stratégie énergétique (2015-2020) afin de mieux gérer les investissements de la transition énergétique (énergies renouvelables et énergie mais aussi d'énergie). Le canton offre environ 1 milliard de francs chaque année pour l'achat de combustibles fossiles. Se tourner totalement vers les énergies renouvelables permettra, à long terme, de rapatrier une partie importante de ce montant dans le canton, au profit des entreprises locales.	2021	2022	DEEF	SdE		Mesure terminée			Oui					↑	
7	7.1 Accroître la part des énergies renouvelables et améliorer l'efficacité énergétique	7.1 M3	Un processus pour le contrôle des émissions des petits chauffages à bois (< 70 kW) est développé. Une action de sensibilisation est lancée afin que les petits chauffages à bois (< 70kW) soient conçus et exploités de manière à minimiser les émissions.	2022	2023	DIME	SEn		Mesure terminée			Oui					↑	
7	7.1 Accroître la part des énergies renouvelables et améliorer l'efficacité énergétique	7.1 M4	Les installations hydrauliques sont assainies conformément aux dispositions légales afin de garantir des conditions viables pour la faune piscicole.	2021	2026	DIME	Service de l'environnement (SEN)	●		L'Etat a choisi la variante optimale pour l'assainissement des éclusées à laval du barrage de Schifflens. Celle-ci prévoit de dévier les eaux vers le Lac de Morat.	Non			●	Un nouveau chef de projet "Schiffen-Morat" (SCHEM) a été désigné.	↑		
7	7.1 Accroître la part des énergies renouvelables et améliorer l'efficacité énergétique	7.1 M5	L'énergie produite par les STEP et les réseaux d'évacuation des eaux est promise ; les détenteurs de ces installations sont invités à valoriser cette énergie lors de chaque construction ou adaptation. Cette mesure complètera à terme les mesures et les actions de préparation à la pénurie d'énergie réalisées dans le cadre des travaux au sein du Canton.	2022	2023	DEEF	SdE		Mesure terminée			Oui					↑	
7	7.1 Accroître la part des énergies renouvelables et améliorer l'efficacité énergétique	7.1 M6	Les bâtiments de l'Etat sont progressivement assainis conformément au programme d'assainissement.	2021	2026	DIME	Service des bâtiments (Sbat)	●		Les diagnostics techniques pour les bâtiments du parc immobilier de l'Etat ont été effectués par ordre de priorité (57 bâtiments en 2021 et 52 bâtiments en 2023-2024). Un rapport et une planification ont été faits pour la demande d'un crédit cadre pour l'assainissement de 46 bâtiments prioritaires. L'établissement du message est en cours. Des assainissements techniques ponctuels en vue de diminuer la consommation énergétique ont été effectués (par exemple: changement de luminaires, calorifugeage, raccordement au chauffage à distance, etc.).	Non			●	La demande de ressources nécessaires a été intégrée dans le rapport de demande d'un crédit cadre pour la mise en œuvre des assainissements pour les bâtiments de l'Etat.	➡		
7	7.1 Accroître la part des énergies renouvelables et améliorer l'efficacité énergétique	7.1 M7	En vue de limiter l'énergie grise des bâtiments de l'Etat et d'atteindre un haut niveau de performances énergétiques et de durabilité, le respect des critères des labels Minergie-P-ECO, Minergie A-ECO ou SNBS est exigé pour toute nouvelle construction ou rénovation en profondeur. Une directive est développée en ce sens.	2021	2022	DEEF/DIME	SdE, Sbat		Mesure terminée			Oui					↑	
7	7.1 Accroître la part des énergies renouvelables et améliorer l'efficacité énergétique	7.1 M8	Les nouvelles constructions et les rénovations importantes sont labellisées selon le Standard Construction Durable Suisse (SNBS).	2021	2026	DIME	Service des bâtiments (Sbat)	●		12 projets en cours intègrent les exigences du Standard de la construction durable en Suisse (SNBS) dont 4 seront labellisés.	Non			●	Il y a un besoin croissant de ressources (soutien externe)	↑		
8	8.1 Augmenter la productivité par le soutien aux PME et l'innovation	8.1 M1	Un suivi annuel des objectifs de durabilité du programme NPR est organisé sous la forme d'un échange avec les organismes de soutien (Fri Up, INNOSQUARE, Innoneg-FR).	2024	2026	DEEF	PromFR	●		La mise en œuvre de cette mesure contribue également à atteindre la mesure T8 de la Feuille de route de l'économie circulaire du canton de Fribourg. T8: Dans le cadre de la Nouvelle Politique Régionale, l'Economie Circulaire est intégrée parmi les aspects à considérer pour le soutien aux projets collaboratifs.	Non			●		↑		
8	8.1 Augmenter la productivité par le soutien aux PME et l'innovation	8.1 M2	Les objectifs de durabilité (ODD 2030) sont intégrés dans les objectifs de la NPR (cf. convention-programme modèle d'efficacité). Il en sera tenu compte dans l'examen des projets.	2023	2026	DEEF	Promotion économique du canton de Fribourg (PromFR)	●		Seulement les projets avec une "couleur" durabilité sont éligibles pour un soutien via la Nouvelle Politique Régionale.	Oui			●		↑		
8	8.1 Augmenter la productivité par le soutien aux PME et l'innovation	8.1 M3	Une directive est élaborée en vue de concrétiser la disposition de l'article 3 al. 1se LFRE, voulant que les projets qui réalisent des contributions significatives au développement durable bénéficient de soutiens financiers exceptionnels. Il s'agit notamment d'examiner quelles formes de tels soutiens peuvent prendre et quels seront les critères d'octroi.	2021	2022	DEEF	SG-DEEF		Mesure terminée			Oui						
8	8.1 Augmenter la productivité par le soutien aux PME et l'innovation	8.1 M4	Une étude portant sur la faisabilité d'un indicateur de valeur ajoutée comptabilisant les coûts liés aux prémices liées au capital naturel (par品种 d'activité) est menée avec le milieu académique (HES-SO). Le cas échéant, un indicateur est mis en œuvre.	2024	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BuD)	●	Les ressources pour mener cette mesure à bien ont manqué.	Non	10 000 CHF	●	En raison d'un manque de ressources en personnel en interne et des priorités fixées, le montant n'a pas été utilisé.	●	Ressources insuffisantes pour mener à bien le projet.			
8	8.1 Augmenter la productivité par le soutien aux PME et l'innovation	8.1 M5	Un projet pilote est mené en vue de proposer l'établissement d'un bilan de compétences à la population vulnérable et aux personnes des secteurs particulièrement touchés par la numérisation, en prévision de l'entrée en vigueur prochaine de la Stratégie de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'institution (CDC) pour l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière ainsi que du Service du Secrétariat d'Orientation, d'Information, à la recherche et à l'innovation (SERII) « Analyse de la situation, évaluation du potentiel, orientation de carrière : offre gratuite pour les adultes de plus de 40 ans » (mesure commune avec la cible 8.2).	2021	2026	DFAC	Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes (SOPFA)	●		330 personnes (des 40 ans) ont été accompagnées dans la réalisation d'un bilan de compétences.	Non	25'000 CHF, montant commun à la mesure 8.1M6	●		Le montant est juste suffisant pour couvrir les besoins en 2024	➡		
8	8.1 Augmenter la productivité par le soutien aux PME et l'innovation	8.1 M6	Les jeunes adultes non qualifiés (20-30 ans) sont épaulés dans la préparation de leur dossier de candidature et d'un entretien d'embauche. Cette tâche d'encadrement est accompagnée par une conseillère ou un conseiller en orientation (financé par le SOPFA) et par une ou un spécialiste RH senior (mesure commune avec la cible 8.2).	2021	2026	DFAC	Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes (SOPFA)	●		103 ateliers gratuits sur le dossier de candidature et l'entretien d'embauche ont été réalisés, avec un total de 292 participant.e.s	Non	25'000 CHF, montant commun à la mesure 8.1M5 18'500 CHF personnel auxiliaire	●			↑		
8	8.1 Augmenter la productivité par le soutien aux PME et l'innovation	8.1 M7	Une base de données permettant de numériser tous les bâtiments (données du bâtiment, contrats, assainissement, etc.) est mise en place. Des applications réservées au Service des bâtiments pour l'assistance et l'encadrement des besoins sont développées aux méthodes publiques basées sur l'approche du « Building information modeling » (BIM) alors intégrées aux courants technologiques du bâtiment (notamment objets connectés, capteurs, domotique). On entend par là surmonter la fracture numérique (mesure commune avec la cible 8.2).	2022	2026	DIME	Service des bâtiments (Sbat)	●	Les ressources en internes ne permettent pas de réaliser tous les projets souhaités (cf. commentaire ressources internes)					Pas suffisamment de ressources en interne. Ressources externes sont nécessaires pour l'instant.	↑			
8	8.2 Assurer un accès pour tou-te-s à un travail décent et satisfaisant	8.2 M1	Le dispositif cantonal d'aide aux jeunes en difficulté d'insertion professionnelle (CJD) et sa Plateforme Jeunes (portée par la DEEF, la DFAC, la DSAS et la DIAG) reçoivent des moyens leur permettant d'assurer leurs missions, mais également de réagir rapidement en cas de besoins par la mise en place de mesures adaptées.	2021	2026	DEEF	Service de la formation professionnelle (SFP)	●		Un nouveau dépliant informant sur le dispositif d'insertion professionnelle a été mis en place.	Non	15 000 CHF	●	Les moyens financiers disponibles permettent de prendre en charge certains projets annexes facilitant le lien et la collaboration interservices		En l'état les ressources en personnel sont suffisantes.	↑	
8	8.2 Assurer un accès pour tou-te-s à un travail décent et satisfaisant	8.2 M2	L'engagement des entreprises fribourgeoises en faveur de la réinsertion des chômeuses et chômeurs de longue durée sur le premier marché est encouragé et valorisé, notamment à travers le développement d'une plateforme commune entre l'aide sociale, l'assurance chômage et l'assurance invalidité. Les entreprises peuvent être valorisées par un label qui reconnaît leur engagement dans la lutte contre le chômage de longue durée.	2021	2026	DSAS	Service de l'action sociale (SASoc)	●		Accord du canton de Genève pour utilisation de la base de données ricrac.ch et développement de la plateforme en conséquence, prise de contact avec organes de labellisation durabilité en vue de mettre en évidence l'implication des entreprises du canton de Fribourg	Non	20 000 CHF	●			↑		
8	8.3 Promouvoir un tourisme durable	8.3 M1	Des réflexions sont engagées sur les moyens de renforcer l'attractivité des transports publics et du vélo pour accéder aux lieux et attractions touristiques.	2021	2022	Autre	UFT		Mesure terminée			Oui					↑	
8	8.3 Promouvoir un tourisme durable	8.3 M2	Un dialogue est engagé avec les parcs naturels régionaux fribourgeois sur ce qu'est la véritable durabilité du tourisme.	2021	2022	Autre	UFT		Mesure terminée			Oui					↑	
9	9.1 Faire de Fribourg un vivier de l'innovation durable	9.1 M1	Une nouvelle mention « Durabilité » est mise sur pied dans le cadre du Prix à l'innovation du canton de Fribourg à la place de la mention « Cleantech » et les conditions d'octroi sont redéfinies.	2021	2022	DEEF	PromFR		Mesure terminée			Oui					↑	

ODD	Cible	N° de mesure	Intitulé de la mesure	Début de la mesure	Fin de la mesure	Direction responsable	Service responsable	Etat d'avancement de la mesure en 2024 2 = (vert) tout se déroule bien et selon le calendrier prévu 1 = (orange) quelques difficultés ou retards prévus ou déjà de légers retards 0 = (rouge) très gros retards ou projet bloqué	Commentaire "Etat avancement de la mesure en 2024"	Quels résultats concrets ont été réalisés en 2024?	La mesure est-elle terminée?	Ressources financières inscrites au budget développement durable en 2024	Etat des moyens financiers pour mettre en œuvre la mesure (et non de manière générale). A remplir seulement si des montants existent dans le budget DD.	Commentaire "Etat des moyens financiers"	Etat des ressources en personnel pour mettre en œuvre la mesure (et non de manière générale)	Commentaire "Etat des ressources en personnel"	Tendance générale depuis le démarrage de la mesure
9	9.1 Faire de Fribourg un vivier de l'innovation durable	9.1 M2	Une réflexion est menée sur la manière d'amener tous les clusters soutenus par la Nouvelle Politique Régionale (NPR) à intégrer les enjeux liés au développement durable.	2021	2026	DEEF	Promotion économique du canton de Fribourg (PromFR)	●			Oui						↑
10	10.1 Favoriser l'autonomie et l'inclusion des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des jeunes	10.1 M1	La mesure de soutien aux formations sur le thème de la diversité de l'intégration et de l'inclusivité dans les structures d'accueil extrafamilial est reconduite dans le Plan d'action « Je participe ! » 2023-2026, en y intégrant explicitement les personnes en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers et les moyens mis à disposition par le Secteur des Milieux d'accueil (SMA) du SEJ. Les soutiens pour la détection, l'encouragement et l'intégration précoce des enfants concernés au sein des structures d'accueil extrafamilial seront renforcés.	2021	2026	DSAS	Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ)	○			Non						↗
10	10.1 Favoriser l'autonomie et l'inclusion des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des jeunes	10.1 M2	La révision du Plan de mesures « Senior+ » prévoit un renforcement de l'encadrement des communes et des mesures en vue de créer des habitats adaptés aux personnes âgées à faibles moyens financiers.	2021	2021	DSAS	Service de la prévoyance sociale (SPS)	○	Le plan de mesures a été élaboré et mis en consultation, mais sa mise en œuvre sera retardée à une date inconnue au vu des mesures d'économie budgétaires du canton.		Non						↑
10	10.1 Favoriser l'autonomie et l'inclusion des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des jeunes	10.1 M3	Dans le cadre du Plan d'action « Je participe ! » 2023-2026, des réflexions sont menées afin d'intégrer la prise en compte des droits des enfants et des jeunes dans les politiques publiques de l'Etat (réflexe enfants-jeunes).	2022	2024	DSAS	Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ)	●	La mesure est en stand-by car un projet intercantonal est en réflexion à la Conférence pour la politique de l'enfance et de la jeunesse CFEJ de la Conférence des délégués et directeurs cantonaux (CDD) et du DSAS. L'intégration des droits des enfants et des jeunes dans les politiques publiques a été intégrée dans le plan d'action « Je participe ! » 2023-2026.		Non	15 000 CHF personnel auxiliaire		Les ressources étaient suffisantes pour suivre les avancements à niveau fédéral, mais une mise en œuvre de la mesure aurait demandé plus de ressources en personnel, notamment au vu de la transversalité de la mesure.		↗	
10	10.1 Favoriser l'autonomie et l'inclusion des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des jeunes	10.1 M4	Le fichier d'adresses et des prestations du site ciao.ch (site d'informations destiné aux adolescentes et adolescentes) est complété pour qu'il soit à jour en ce qui concerne les prestations disponibles dans le canton de Fribourg.	2021	2024	DSAS	Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ)	●			Oui						↑
10	10.1 Favoriser l'autonomie et l'inclusion des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des jeunes	10.1 M6	La Nouvelle politique du personnel est conçue de manière à intégrer des mesures visant à encourager la diversité du personnel (notamment par des programmes individuels d'apprentissages linguistiques, soutien au bilinguisme notamment via l'acquisition du Label du bilinguisme par certains services, offre de formation à la diversité culturelle, politique d'engagement de jeunes, seniors, personnes sans emploi, en situation de handicap ou issues de la migration).	2023	2026	DFIN	Service du personnel et d'organisation (SPO)	●			Oui						↑
10	10.2 Valoriser le travail non rémunéré	10.2 M1	Les entreprises reçoivent des informations sur la manière de prendre en considération les expériences non-professionnelles dans le recrutement.	2022	2026	DSAS	Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF)	○	Les travaux ont été fortement ralenti dans le dernier trimestre de 2024 avec des absences de longue durée du personnel auxiliaire, une partie des EPT dédiés en cours de recrutement et ne pouvant être repouvaut immédiatement, ainsi qu'une démission.		Non	10 000 CHF personnel auxiliaire				Les 14 EPT (somme totale) ont pu être financés dans le cadre du budget 2024. Les ressources en personnel ont néanmoins manqué dans le dernier trimestre de 2024 (absences de longue durée).	↑
10	10.2 Valoriser le travail non rémunéré	10.2 M2	L'association Bénévolat Fribourg / Fribourg en mouvement, en vue d'insérer de nouvelles mesures visant à renforcer l'engagement des bénévoles dans le canton de Fribourg en faveur de la cohésion sociale, de l'environnement et de la santé, notamment donnant une visibilité à l'engagement bénévole en le récompensant, en communiquant activement sa valeur ajoutée dans les milieux professionnels et en étudiant les possibilités d'améliorer la certification de l'expérience bénévole.	2021	2026	DSAS	Service de l'action sociale (SASoc)	●			Non	50 000 CHF					↑
10	10.3 Encourager l'intégration des personnes migrantes dans la société	10.3 M1	Les acteurs et actrices de l'intégration (notamment les « Communes Sympas ») sont sensibilisés aux autres enjeux du développement durable (par ex. la consommation responsable, la préservation de la biodiversité), afin de pouvoir fonctionner comme multiplicateurs au niveau de leurs activités.	2021	2026	DSJS	Bureau de l'intégration des migrant.e.s et de la promotion du racisme (IMR)	●			Non						↑
10	10.3 Encourager l'intégration des personnes migrantes dans la société	10.3 M2	Des initiatives de poignées collectifs en zone urbaine, basées sur des modes de culture respectueux de l'environnement et ayant une vocation d'intégration pour les personnes issues de la migration, notamment sous la forme d'un lieu de rencontres, sont soutenues.	2021	2026	DSAS	Service de la santé publique (SSP)	●	Cette mesure sera reprise par la DSAS dans le prochain programme alimentation, activité physique, santé mentale 2026-2029.		Non	2 000 CHF		les moyens financiers s'inscrivent en renforcement du mandat de prestataire DSAS. Il n'est pas possible de faire ressortir des chiffres spécifiques pour le renforcement de CHF 2000		↑	
11	11.1 Assurer des logements adaptés aux besoins aux moyens de la population, notamment en situation de précarité et de pauvreté	11.1 M1	Des améliorations sur les aides en faveur des MOUP, des centres de secours, des cases d'aide à l'organisation et de délocalisation, des cas ayant une meilleure visibilité, des échanges d'expériences et/ou visites de quartiers exemplaires en termes de durabilité sont présentées et/ou proposées aux maîtres d'œuvre (utilité publique (MOUP)), notamment ceux orientés vers la construction durable.	2022	2026	DEEF	Service du logement (SLog)	○	En raison d'instruments parlementaires en cours, l'avancement de la mesure a été mis en stand-by.		Non	5 000 CHF		En raison d'instruments parlementaires en cours, une demande de report de crédit 2024-2025 a été effectuée.		↑	
11	11.1 Assurer des logements adaptés aux besoins aux moyens de la population, notamment en situation de précarité et de pauvreté	11.1 M2	Les dispositifs en faveur du maintien à domicile des personnes âgées sont soutenus, notamment le projet Qualidomum : des ergothérapeutes formulent des propositions d'adaptations de logements de personnes âgées, ce qui facilite leur vie quotidienne et leur garantit une meilleure sécurité.	2021	2026	DSAS	Service de la prévoyance sociale (SPS)	●			Non	15 000 CHF					↑
11	11.2 Développer une mobilité durable	11.2 M1	La dimension liée à la cohésion sociale est prise en considération dans le mandat de promotion de la mobilité douce du Service de la Mobilité (SMo), de manière à définir comment la mobilité douce peut devenir un vecteur de cohésion sociale.	2021	2024	DIME	Service de la mobilité (SMo)	●			Oui				Le Service de la mobilité (SMo) n'a pas suffisamment de personnel de manière générale et n'a pas de personnel qualifié en matière de cohésion sociale, mais a pris en considération ces aspects en essayant au maximum de les intégrer dans ses projets. Ceci continuera par la suite dans les différents projets du service.	↑	
11	11.2 Développer une mobilité durable	11.2 M2	Un document outil (page internet) d'appui à la réalisation de plans de mobilité d'entreprises est élaboré.	2021	2022	DIME	SMo		Meilleure terminée		Oui						↑
11	11.2 Développer une mobilité durable	11.2 M3	La gestion digitale des places de park est progressivement déployée. Une telle forme de gestion permet de mettre en évidence les possibilités de covolutions et d'optimiser l'utilisation des places de parc.	2021	2026	DIME	Service des bâtiments (SBat)	○	Les ressources ne sont pas suffisantes pour avancer sur le projet comme souhaité. Seulement une petite partie du projet peut être réalisée.		Non				Les ressources ne sont pas suffisantes pour avancer sur le projet comme souhaité. Seulement une petite partie du projet peut être réalisée.	↗	
11	11.2 Développer une mobilité durable	11.2 M4	L'arrêté sur les places de stationnement de l'Etat est soumis à une révision, afin d'adapter les règles d'attribution des places aux besoins actuels et d'étendre la tarification aux chefs-lieux des districts.	2021	2026	DIME	Secrétariat général DIME (SG-DIME)	○	Un premier projet a été rédigé mais les ressources manquent pour avancer.		Non				Les ressources ne sont pas suffisantes pour avancer sur le projet comme souhaité.	↗	
11	11.2 Développer une mobilité durable	11.2 M5	Les Directions de l'Etat promeuvent activement le télétravail au sein de leurs services.	2021	2022	DIME, DEEF, DFIN, DAF, DFAC, DSAS, DSJS	Secrétariats Généraux		Meilleure terminée		Oui						↑

ODD	Cible	N° de mesure	Intitulé de la mesure	Début de la mesure	Fin de la mesure	Direction responsable	Service responsable	Etat d'avancement de la mesure en 2024 2 = (vert) tout se déroule bien et selon le calendrier prévu 1 = (orange) quelques difficultés ou retards mais les objectifs prévus ou déjà de légers retards 0 = (rouge) très gros retards ou projet bloqué	Commentaire "Etat avancement de la mesure en 2024"	Quels résultats concrets ont été réalisés en 2024?	La mesure est-elle terminée?	Ressources financières inscrites au budget développement durable en 2024	Etat des moyens financiers pour mettre en œuvre la mesure (et non de manière générale). A remplir seulement si des montants existent dans le budget DD.	Commentaire "Etat des moyens financiers"	Etat des ressources en personnel pour mettre en œuvre la mesure (et non de manière générale)	Commentaire "Etat des ressources en personnel"	Tendance générale depuis le démarrage de la mesure
2 = (vert) Tout se déroule bien 1 = (orange) Quelques difficultés de nature diverses. 0 = (rouge) Grosses difficultés de diverses natures et/ou très gros retards ou projet bloqué et/ou nette insuffisance de ressources.																	
11	11.2 Développer une mobilité durable	11.2 M6	Les impératifs écologiques sont pris en considération dans le cadre de la révision de la loi sur le personnel, notamment à travers une disposition visant à encourager le développement durable (comportement écologique du personnel et promotion de la mobilité douce). Afin de concrétiser cette disposition, et dans la mesure où ces thèmes seront retenus par le Conseil d'Etat dans la future politique du personnel, des directives devront être établies par le SPO avec l'appui d'un groupe de travail composé du SPO, Afn, SG-DIME, Smo, SBat.	2021	2026	DFIN	Service du personnel et d'organisation (SPO)	●	L'art. 4 de la Lpex révisée porte sur l'encouragement des comportements écologiques et la promotion de la mobilité douce, dans le cadre du développement durable. Concernant le reste de la mesure, à savoir la concrétisation de cette disposition, la mesure est en stand-by en raison de manque de ressources et de priorisation des projets.		Non	5 000 CHF	●	Manque de ressources en personnel pour réaliser le projet	●	Manque de ressources en personnel pour réaliser le projet	➡
11	11.2 Développer une mobilité durable	11.2 M7	Des démarches sont entreprises auprès de prestataires privés afin d'évaluer les possibilités d'obtenir des rebais-factures pour les deux-roues ou des réductions sur les abonnements de transports publics pour les nouvelles collaboratives et nouveaux collaborateurs limitées dans le temps.	2021	2026	DIME	Secrétariat général DIME (SG-DIME)	●	La mesure est en stand-by, les ressources manquent pour pouvoir poursuivre cette mesure.		Non			●	Les ressources ne sont pas suffisantes pour réaliser la mesure. Pour la mise en place de plans de mobilité il faudrait pouvoir libérer 1 EPT.	⬇️	
11	11.2 Développer une mobilité durable	11.2 M8	Des plans de mobilité (ou un plan de mobilité commun) sont développés. Le catalogue de mesures annexé à la Directive sur les plans de mobilité est mis en œuvre et développée avec des nouvelles propositions de mesures à mettre en œuvre pour la mobilité durable des collaboratives et collaborateurs de l'Etat.	2021	2026	DIME	Secrétariat général DIME (SG-DIME)	●	La mesure est en étude mais les ressources manquent pour pouvoir poursuivre cette mesure.		Non	15'000 CHF 20'000 CHF personnel auxiliaire	●	Les ressources ne sont pas suffisantes pour réaliser la mesure. Pour la mise en place de plans de mobilité il faudrait pouvoir libérer 1 EPT.	●	Les ressources ne sont pas suffisantes pour réaliser la mesure. Pour la mise en place de plans de mobilité il faudrait pouvoir libérer 1 EPT.	⬇️
11	11.2 Développer une mobilité durable	11.2 M9	Un cours d'écodrive est proposé dans l'offre de formation du personnel.	2021	2021	DFIN	SPO		Mesure terminée		Oui						
11	11.3 Renforcer l'urbanisation durable	11.3 M1	Le guide pour l'aménagement local intègre les questions de durabilité et d'aménagement de quartiers durables. Le Bureau de la durabilité (BuD) participe à son élaboration à travers une relecture critique.	2023	2026	DIME	Service des constructions et de l'aménagement (SeCA)	●	Publication prévue fin 2025.	La rédaction du guide s'est poursuivie.	Non			●			➡️
11	11.3 Renforcer l'urbanisation durable	11.3 M2	Création et opérationnalisation d'une Antenne Quartiers Durables à charge de concevoir et sensibiliser activement les communautés, associations de quartier, mairies d'ouvrages et les mandataires de la construction aux questions d'urbanisme et de construction durables (telles que définis plus haut), y compris au principe de participation citoyenne aux projets de développement urbain et aux moyens d'assurer leur déploiement. Par ailleurs, l'Antenne Quartier va entreprendre des actions en termes de ressources (y.c. énergie et sols), avec des espaces verts riches en biodiversité, novatrices en termes de mobilité, capables d'absorber les changements écologiques et économiques, mixtes, multifonctionnelles, sécurisantes et inclusives. Une attention particulière est portée aux besoins des personnes vulnérables (personnes ayant un handicap, senior), des jeunes et des enfants, ainsi qu'à la question des genres.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BuD)	●	Les travaux en vue de pérenniser les activités de l'Antenne Quartier Durable se sont poursuivis. Ces réflexions ont débouché sur la volonté de créer une association et des travaux préparatoires ont été entrepris.	En mars, une visite a été organisée dans le quartier de l'Alt.	Non	40 000 CHF	●		●		⬆️
11	11.3 Renforcer l'urbanisation durable	11.3 M3	Les principes présentant à un urbanisme durable (tel que défini plus haut), y.c le principe de participation citoyenne, sont intégrés dans tous les projets de développement urbainique sur des terrains appartenant à l'Etat de Fribourg ou pour lesquels l'Etat de Fribourg mène les réflexions, notamment les futurs quartiers de Chambloux-Berthigny et de la Poya. Les constats et conclusions par des mairies d'ouvrages et les partenaires y sont enregistrés et intégrés dans les documents de planification en cours à chaque étape de planification et de construction. Ils sont intégrés dans les cahiers des charges et plans d'aménagement correspondants. La ou le délégué-e au développement durable participe à tout le processus de planification, ceci dès son démarrage. Les compétences académiques dans ce domaine, notamment celles du Smart Living Lab, sont aussi sollicitées dans ce cadre.	2021	2026	DIME	Secrétariat général DIME (SG-DIME)	●	Chambloux-Berthigny : le projet pilote a été scindé en plusieurs sous-projets. Il s'agit du projet de Pole Santé et Activités (PSA), du projet de Pôle Juva-Chassagne (PJC), piloté par l'Agir de Fribourg; du projet d'études paysagères (espace ouvert à qualité écologique et paysagère), ce dernier étant repousé jusqu'à l'obtention de résultats définitifs pour les développements des PSA et PJC. Le dernier projet, celui de la couverture autoroutière avance et a été repris par l'OFROU.	Les mandats d'études parallèles pour Chambloux-Berthigny / PSA ont tous intégré des exigences poussées de durabilité sous l'angle social et environnemental	Non				●		➡️
11	11.3 Renforcer l'urbanisation durable	11.3 M4	Des réflexions sur la révision du Plan de mesure des Lignes directrices pour la politique de la personne en situation de handicap et du Plan de mesure « Senior » des réflexions sont menées quant à l'opportunité d'intégrer des propositions de mesures en vue de renforcer la mise en place de concepts d'aménagement prenant en compte les intérêts des personnes âgées et en situation de handicap, notamment dans la conception des espaces publics.	2021	2023	DSAS	Service de la prévoyance sociale (SPS)	●	Le plan de mesures a été élaboré et mis en consultation, mais sa mise en œuvre sera retardée à une date inconnue au vu des mesures d'économie budgétaires du canton.	Finalisation du plan de mesures et mise en consultation du projet.	Oui			●			⬆️
11	11.3 Renforcer l'urbanisation durable	11.3 M5	La nouvelle stratégie immobilière de l'Etat intègre des aspects dès en matière de durabilité : mesures en vue d'optimiser les cycles de vie des bâtiments et l'utilisation des surfaces, de garantir de bonnes performances écologiques des bâtiments ainsi que leur accessibilité par la mobilité douce et les transports publics (notamment par la mise à disposition de places à vélo couvertes et éclairées), de végétaliser les toitures pour réduire les îlots de chaleur, d'en assurer la maîtrise énergétique et de réduire les impacts sur l'environnement lors de la construction (en conciliant cet aspect avec la végétalisation des toits), de garantir aux collaborateurs et collaboratives des conditions de travail confortables et propices à la concentration. Le bien-être du personnel est placé au centre des réflexions, auxquelles le Service du personnel et de l'organisation est invité à participer.	2021	2026	DIME	Service des bâtiments (SBat)	●		Les aspects clés en matière de durabilité s'appliquent à travers le Standard construction durable Suisse (SNBS) Bâtiment et le concept Friburo.	La mise en œuvre de cette mesure contribue également à atteindre la mesure C4 de la Feuille de route de l'économie circulaire du canton de Fribourg. C4: Lancer un projet pilote au SBat avec le soutien d'un bureau extérieur afin d'adhérer à une démarche d'économie circulaire, notamment en utilisant la plateforme Madasser.	Non			●	Besoin de plus de ressources pour mettre en œuvre la Stratégie immobilière.	⬆️
11	11.4 Promouvoir un développement territorial cohérent, inclusif, permettant une utilisation rationnelle des ressources et la résilience face aux effets des changements climatiques	11.4 M1	La ou le délégué-e au développement durable est consulté-e lors des actualisations du PCant.	2021	2026	DIME	Service des constructions et de l'aménagement (SeCA)	●		Le Bureau de la durabilité (BuD) figure dans la liste de consultation pour toute actualisation du Plan Directeur Cantonal.		Oui			●		⬆️
12	12.1 Promouvoir une consommation et des marchés publics durables	12.1 M1	Des objectifs visant à limiter les impacts écologiques de la consommation sont intégrés dans la révision du plan de gestion des déchets, de la loi du 13 novembre 1996 sur la gestion des déchets (LGD ; RSF 810.2) et réglementé du 20 janvier 1998 sur la gestion des déchets (RGD ; RSF 810.21), dans la mesure où ces derniers sont en charge du canton. La révision du plan de gestion des déchets a été étudiée : 1) communication et sensibilisation au grand public à la consommation durable, 2) soutien et conseil des entreprises exemplaires ou proposant des procédés innovants permettant de préserver l'utilisation des ressources, 3) limitation de l'usage du plastique à usage unique, 4) mesures en faveur de l'économie circulaire et du recyclage des déchets, 5) mesures en faveur de la réduction de la production d'éléments alimentaires, à tous les niveaux de la chaîne de production.	2021	2026	DIME	Service de l'environnement (SEN)	●		Le Service de l'environnement a consolidé l'organisation de projet. Il a présenté aux parties prenantes une première version du plan de gestion des déchets. La loi est en cours de rédaction. Le PGD et la LGD seront mis en consultation interne avant la fin de l'année 2025.	La mise en œuvre de cette mesure contribue également à atteindre les mesures de la Feuille de route d'économie circulaire qui mentionnent le Plan de Gestion des Déchets: A20, A22, A23, C5, C10, C25	Non			●	Les ressources humaines ont été réservées pour progresser dans les deux projets.	⬆️
12	12.1 Promouvoir une consommation et des marchés publics durables	12.1 M2	Des actions de sensibilisation sont menées en faveur d'un comportement et de décisions de consommation à faibles impacts environnementaux et sociaux (v.c. aspects durables). Les thémes notamment abordés sont en rapport avec la mesure de la LGD : faire une faible empreinte carbone, les circuits courts, les produits locaux, de saison et biologique, les produits hors calibre, le gaspillage alimentaire, les conditions de travail et les droits humains dans la chaîne d'approvisionnement. La question des coûts devra être abordée dans le cadre de telles campagnes, qui devraient être adaptées à tout type de public.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BuD)	●		2 Newsletters destinées au personnel de l'administration sur une consommation durable Rubrique d'actualités internet Poursuite de la campagne de sensibilisation à la consommation durable à travers l'annuaire de la FRC sur l'achat écologique.		Non	45 000 CHF	●	●		⬆️
12	12.1 Promouvoir une consommation et des marchés publics durables	12.1 M4	Un cours destiné aux personnes souhaitant savoir comment diminuer leur impact environnemental et sociétal au quotidien est proposé dans le cadre de la formation continue de l'Etat de Fribourg.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BuD)	●		Un projet pilote d'ateliers de durabilité au quotidien a été réalisé; 7 ateliers ont été organisés, chacun traitant une thématique différente. L'évaluation des participant.e.s est positive		Non	5 000 CHF	●	●		⬆️
12	12.1 Promouvoir une consommation et des marchés publics durables	12.1 M5	La Directive sur la gestion des déchets au sein de l'Etat est révisée.	2024	2026	DIME	SEn, SBat, BuD	●	La mesure n'a pas démarré.		Non			●	Par manque de ressource disponible la mesure n'a pas pu démarrer		
12	12.1 Promouvoir une consommation et des marchés publics durables	12.1 M6	Une réflexion en vue de renforcer les actions du canton pour certains types de biens de consommation acquis de la part des décentralisés comme les véhicules, textiles ou le matériel électrique), de manière à réaliser des économies d'échelle et à rationaliser l'approvisionnement (notamment via des offres de leasing plutôt que l'achat si cela s'avère pertinent).	2022	2022	DIME	Bureau de la durabilité (BuD)		Meilleuré terminée		Oui						
12	12.1 Promouvoir une consommation et des marchés publics durables	12.1 M7	Des critères de durabilité sont introduits dans les marchés publics portant sur les textiles.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BuD)	●		Publication de recommandations aux services de l'Etat pour l'achat de textile Lancement d'un projet d'étude pour le recyclage des uniformes de la Police		Non			●	⬆️	
12	12.1 Promouvoir une consommation et des marchés publics durables	12.1 M8	La directive concernant l'achat de véhicules à l'Etat est révisée, de manière à adapter les critères écologiques à l'état de la technique.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BuD)	●		Le GT de travail en charge de réviser la directive de l'achat de véhicules a rédigé un premier draft complet, le nouveau projet prévoit notamment un renforcement de l'analyse du besoin.		Non			●	⬆️	
12	12.1 Promouvoir une consommation et des marchés publics durables	12.1 M9	Les responsables des achats au sein de l'administration cantonale sont sensibilisés aux principes des achats responsables. Des modèles pour l'intégration des critères de développement durable sont établis. Des outils d'aide aux achats responsables sont développés et mis à leur disposition. Le monitoring des achats publics durables est mis en place et les nouvelles dispositions légales en lien avec la durabilité dans les marchés publics sont mises en œuvre.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BuD)	●		Deux séances du cours "Achats responsables dans les marchés publics" ont été réalisées, dont la deuxième était ouverte aussi au personnel des administrations communales. Une trentaine de personnes se sont formées sur la durabilité dans les marchés publics.	La durabilité est mieux intégrée dans les AO mandatées du SPC grâce à la réalisation d'une instruction pour les Bureaux d'assistance à maître d'ouvrage (BAMO) ou cheffes de projet.	Non	20'000 CHF (mandat à tiers) 60'000 CHF, personnel auxiliaire	●	●		➡️
12	12.1 Promouvoir une consommation et des marchés publics durables	12.1 M10	Les caisses des charges pour les appels d'offres publics portant sur les prestations de Facility management dont les services de nettoyage, sont harmonisées et rationalisées. Des exigences au niveau écologique, notamment concernant le type et les quantités de produits utilisés, la fréquence des nettoyages ou la formation du personnel, y sont introduites. Par ailleurs, l'entretien des bâtiments internes à l'Etat sera formé de manière à travailler de manière écologique.	2021	2026	DIME	Service des bâtiments (SBat)	●		Des produits "Pure Eco", plus écologiques sont mis en place progressivement. Réorganisation des nettoyages au bâtiment de la DFIN (BAD), avec mise en place de poubelles centralisées: moins de temps de travail et meilleure qualité.		Non			●	⬆️	

ODD	Cible	N° de mesure	Intitulé de la mesure	Début de la mesure	Fin de la mesure	Direction responsable	Service responsable	Etat d'avancement de la mesure en 2024 2 = (vert) tout se déroule bien et selon le calendrier prévu 1 = (orange) quelques difficultés ou retards mais projets prévus ou déjà en cours 0 = (rouge) très gros retards ou projet bloqué	Commentaire "Etat avancement de la mesure en 2024"	Quels résultats concrets ont été réalisés en 2024?	La mesure est-elle terminée?	Ressources financières inscrites au budget développement durable en 2024	Etat des moyens financiers pour mettre en œuvre la mesure (et non de manière générale). A remplir seulement si des montants existent dans le budget DD.	Commentaire "Etat des moyens financiers"	Etat des ressources en personnel pour mettre en œuvre la mesure (et non de manière générale)	Commentaire "Etat des ressources en personnel"	Tendance générale depuis le démarrage de la mesure
12	12.1 Promouvoir une consommation et des marchés publics durables	12.1 M11	Etablissement de modèles d'appel d'offre intégrant les critères du développement durable (qualité écologique, énergie, énergie grise, coûts du cycle de vie, etc.) dans les appels d'offres publics de la construction. Ces critères sont régulièrement révisés. Des outils d'assistance à la construction durable sont sélectionnés (par ex. outils d'Ecobau) et présentés aux collaborateurs et collaboratrices du Service des bâtiments, qui sont régulièrement formés à ce sujet.	2021	2026	DIME	Service des bâtiments (SBat)	●	En 2021, un modèle de cahier des charges préliminaire intégrant les critères du Standard construction durable Suisse (SNBS) a été introduit au Service des bâtiments (SBat), mais il manque les documents modélisés pour les étapes suivantes des projets. En 2024, un groupe de travail a élaboré un catalogue intégrant les critères d'évaluation du Standard durable à être créée. La mesure avance malgré des ressources quelque peu faibles.	L'intégration d'exigences et de critères de durabilité dans les appels d'offres au cas par cas se poursuit. Des critères de CFC ont commencé à être définis, et des contacts ont été établis avec différents cantons. Diverses modifications substantielles et favorables à la durabilité ont été réalisées dans les documents d'appel d'offre entreprise du SPC (adaptation du système de notation du prix, guide d'aide à l'utilisation du LOGIB...).	Non	2 = (vert) budget correct, il a été totalement dépensé 1 = (orange) budget insuffisant ou budget qui n'a pas été que partiellement dépensé 0 = (rouge) manque important d'argent ou incapacité à dépenser le montant au budget	2 = (vert) ressources suffisantes 1 = (orange) les ressources risquent de manquer 0 = (rouge) ressources insuffisantes	Besoin de plus de ressources, il y a un manque.	➡		
12	12.1 Promouvoir une consommation et des marchés publics durables	12.1 M12	Les mesures visant à limiter l'impact écologique des systèmes informatiques (Green IT) sont poursuivies (dans la mesure où elles n'induisent pas de coûts supplémentaires élevés).	2021	2026	DFIN	Service de l'informatique et des télécommunications (SiTel)	●		Un critère de durabilité à 5% sont imposés dans les marchés publics publiés par le SiTel, et par conséquent la DFIN.	Oui				➡		
12	12.1 Promouvoir une consommation et des marchés publics durables	12.1 M13	L'offre de produits durables et de proximité des établissements publics et parapublics est suivie et analysée, notamment par l'outil Beeling, permettant aux responsables des établissements d'évaluer la qualité de leur approvisionnement et de tirer leurs performances par rapport à celles de leurs collègues, ce qui est un facteur d'émulation.	2021	2026	DIAF	Secrétariat général DIAF (SG-DIAF)	●		Les analyses Beeling ont continué. Le comparatif des 8 premiers résultats est complet. Les résultats sont bons et cohérents dans l'ensemble. 3 indicateurs sont réjouissants: Produits de saison à 65%; CO ₂ eq/kg à 4.3; Produits suisses à 58%.	25 000 CHF	●			⬆		
12	12.1 Promouvoir une consommation et des marchés publics durables	12.1 M14	Les initiatives de tiers à buts non lucratifs, visant à mettre en place des modèles de consommation responsable sont soutenues financièrement.	2022	2022	DIME	Bureau de la durabilité (BuD)		Mesure terminée		Oui						
12	12.1 Promouvoir une consommation et des marchés publics durables	12.1 M15	Le déploiement de l'extension « Amaterra » du label Fourchette Verte dans le canton est soutenu.	2021	2021	DSAS	SSP		Mesure terminée		Oui						
12	12.2 Promouvoir une économie socialement responsable et peu consommatrice de ressources	12.2 M1	Les acteurs de l'économie sont informés et sensibilisés aux modes de fonctionnement responsables en termes environnementaux, sociaux et de gouvernance (CSR entre autres), aux modèles économiques ou d'affaires alternatifs (économie circulaire, économie de partage, économie inclusive et solidaire), notamment par les biais de cours, cycles de business lounge, collaboration avec le UN Global Compact et avec les partenaires de l'Etat. Les meilleures innovations et meilleures pratiques de gestion responsable en intégrant dans leur fonctionnement et leurs objectifs les enjeux environnementaux, sociaux, liés aux droits humains et du travail ainsi qu'à une bonne gouvernance, sont mises en valeur et en réseau.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BuD)	●	L'outil développé avec Friup n'a pas pu être déployé comme voulu. Un autre projet n'a pas pu être développé.	Les entreprises membres de Platina ont été informées sur le nouveau cadre légal au cours d'une manifestation.	Non	5 000 CHF	●	Le BuD n'a pas assez des ressources pour mener cette mesure à bien.	➡		
12	12.2 Promouvoir une économie socialement responsable et peu consommatrice de ressources	12.2 M2	L'offre existante en conseils pour une utilisation efficace des ressources dans les processus de production est clarifiée et relayée aux entreprises intéressées.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BuD)	●		Des nouvelles pages sur les nouveautés dans le cadre légal européen et suisse en matière de durabilité ont été publiées sur le site internet de l'Etat. Les fiches "Entreprises: quelques outils pour la durabilité" actualisées ont été publiées	Non		●		⬆		
12	12.2 Promouvoir une économie socialement responsable et peu consommatrice de ressources	12.2 M3	Une réflexion est initiée sur les moyens et les instruments (règlements d'utilisation du site, charte, PAC) à mettre en œuvre afin de permettre la transition des zones d'activités cantonales vers des zones de type « écoparc », c'est-à-dire en intégrant l'environnement et régissant à faire de même (notamment via la gestion partagée des services et la circularité des flux entre entreprises implantées, des équipements et bâtiments à basee consommation d'énergie et à empreinte écologique réduite, des espaces verts et aménagement de la biodiversité, une bonne accessibilité pour les transports publics (TP) et la modalité douce, l'innovation et la recherche forte, etc.), ajoutées, tournées vers l'innovation, créatrices d'emplois, décidées à diminuer leur empreinte écologique tout le long de leur chaîne d'approvisionnement et assumant leur responsabilité sociale.	2022	2026	DEEF	ECPF, SG-DEEF	●	Des retards ont eu lieu en raison du traitement de dossiers d'opposition.	5 projets d'infrastructures mutualisées basées sur les principes de l'économie circulaire, du réemploi et de la durabilité ont été déposées en juillet 2024. Leur réalisation est prévue de 2026 à 2028	Non		●		➡		
12	12.2 Promouvoir une économie socialement responsable et peu consommatrice de ressources	12.2 M4	Des recommandations sont formulées dans le guide d'aménagement local sur la façon de favoriser la transformation des zones d'activités en zones de type « écoparc industriels », notamment en utilisant les possibilités offertes par l'instrument du Plan d'aménagement de détail (PAD).	2023	2026	DIME	Service des constructions et de l'aménagement (SeCA)	●	Publication prévue pour fin 2025.	La rédaction du guide s'est poursuivie.	Non		●		➡		
12	12.2 Promouvoir une économie socialement responsable et peu consommatrice de ressources	12.2 M5	L'Etat de Fribourg adhère à l'association Ecoparc https://www.ecoparc.ch .	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BuD)	●		L'Etat de Fribourg est membre de l'association Ecoparc.	Oui	300 CHF	●		⬆		
12	12.2 Promouvoir une économie socialement responsable et peu consommatrice de ressources	12.2 M6	Une « Roadmap » en faveur de l'économie circulaire est élaborée et mise en œuvre. Elle définit des mesures visant la création de conditions-cadres favorables à l'économie circulaire, générant des gains de productivité, créatrices d'emplois et favorisant l'innovation.	2021	2026	DEEF	SG-DEEF	●		Une collaboratrice scientifique (50%) suit la mise en œuvre de la feuille de route en économie circulaire. La formation des ingénieur.e.s et architectes en construction durable se renforce, avec un CAS en construction circulaire lancé par la HES-SO.	Non	59 000 CHF (mandat à tiers) 53 500 CHF (personnel auxiliaire)	●		⬆		
12	12.3 Encourager les investissements durables	12.3 M1	Les lettres de mission établies à l'attention des représentantes et représentants de l'Etat au sein des entités de droit public ou de droit privé au profit desquelles il participe, intègrent les enjeux du développement durable dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise publique.	2021	2026	DFIN	Administration des finances (AFin)	●		Une liste d'objectifs intégrant les questions de durabilité, sous l'angle économique, écologique et social, a été transmise aux Directions. Néanmoins, pour l'instant, peu de lettres de missions reprennent ces objectifs.	Non		●		➡		
12	12.3 Encourager les investissements durables	12.3 M2	Des rencontres sont menées en vue de créer un centre de compétences financières durables, encadré par un expert ou une experte, réunissant les représentantes et représentants de l'Etat dans les différentes institutions.	2021	2022	DIME	Bureau de la durabilité (BuD)		Mesure terminée		Oui						
12	12.3 Encourager les investissements durables	12.3 M3	Un dialogue est établi avec les différents établissements où l'Etat de Fribourg est représenté afin de clarifier la manière dont des critères ESG (environnement, société, gouvernance) peuvent être intégrés dans la politique de placement, sans affectation des rendements.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BuD)	●	Les ressources pour mener cette mesure à bien ont manqué.		Non		●	Les ressources ne sont pas suffisantes pour réaliser la mesure	⬇		
13	13.1 S'adapter aux changements climatiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre	13.1 M2	Finalisation du premier Plan Climat	2021	2022	DIME	Service de l'environnement (SEn)		Mesure terminée		Oui				⬆		
15	15.1 Préserver la biodiversité, les écosystèmes et les espèces menacées	15.1 M1	Une convention intersectorielle de la Stratégie de biodiversité est mise en place. Dans ce cadre, une offre est menée en vue d'assurer la protection de la biodiversité dans les références et activités des services, par le biais d'une modification légale de la loi du 12 septembre 2012 sur la protection de la nature et du paysage (LPNat, RSF 721.0.1).	2021	2026	DIAF	Service des forêts et de la nature (SFN)	●		Les travaux de mise en œuvre de la Stratégie cantonale biodiversité se poursuivent. En particulier, le Portefeuille d'actions pour la biodiversité en milieu bâti a été publié et les premières mesures ont été réalisées chez des privés.	Non	96'000 CHF personnel auxiliaire	●		⬆		
15	15.1 Préserver la biodiversité, les écosystèmes et les espèces menacées	15.1 M2	Un projet-pilote est mené dans une commune relevant son plan d'aménagement local en vue d'intégrer au mieux les intérêts de la biodiversité. Les résultats sont diffusés au titre de bonne pratique conforme aux exigences de la loi du 12 septembre 2012 sur la protection de la nature et du paysage (LPNat, RSF 721.0.1) (les communes aménagent leur territoire en tenant compte des intérêts de la nature).	2021	2024	DIAF	Service des forêts et de la nature (SFN)	●		Création d'un groupe de travail sur le thème de la compensation écologique en milieu bâti	Non	15 000 CHF	●		⬆		
15	15.1 Préserver la biodiversité, les écosystèmes et les espèces menacées	15.1 M3	Un projet-pilote est mené dans des communes (hors agglomération) en vue de gérer de manière extensive les espacesverts en milieu bâti. Un suivi met en évidence les gains en termes de biodiversité et les économies financières liées à l'entretien extensif. Les résultats seront diffusés au titre de bonnes pratiques permettant de favoriser la biodiversité en milieu bâti, conformément avec la Stratégie fédérale de biodiversité.	2024	2025	DIAF	Service des forêts et de la nature (SFN)	●		Réalisation d'une "showroom" à la Haute Ecole pédagogique Fribourg pour présenter différentes mesures de compensation écologique en milieu bâti	Non	10 000 CHF	●		⬆		
15	15.1 Préserver la biodiversité, les écosystèmes et les espèces menacées	15.1 M5	Les actrices et acteurs concernés par l'exploitation extensive des espaces nouvellement réservés aux eaux sont informés, sensibilisés et accompagnés.	2024	2026	DIME/DIAF	SEn, Grangeneuve	●		Pas de mesures réalisées en 2024	Non	10 000 CHF	●	Pas de mesures réalisées en 2024 via le budget développement durable.	➡		
15	15.1 Préserver la biodiversité, les écosystèmes et les espèces menacées	15.1 M7	Un catalogue de mesures de promotion de la biodiversité portant sur les espaces gérés par le Service des bâtiments est élaboré. Ce catalogue porte notamment sur les types de produits utilisés et la séquence d'utilisation, le mode d'entretien, l'information publique sur les mesures prises et donne un éclairage quant aux gains financiers d'une gestion proche de la nature.	2021	2024	DIAF	Service des forêts et de la nature (SFN)	●		Réimpression du catalogue et distribution ciblée au public concerné (communes, régies,...)	Oui	5 000 CHF	●		⬆		
15	15.1 Préserver la biodiversité, les écosystèmes et les espèces menacées	15.1 M8	Les nouveaux bâtiments de l'Etat ainsi que ceux faisant l'objet d'importantes rénovations sont certifiés « Nature & Activités » par la Fondation Nature et Economie, qui vise à favoriser la nature en milieu urbain et considéré. Une autre certification exige entre autres une gestion extensive des espaces naturels, avec moins de coûts d'entretiens à la clé.	2021	2023	DIME	Service des bâtiments (SBat)		Mesure terminée		Oui						

ODD	Cible	N° de mesure	Intitulé de la mesure	Début de la mesure	Fin de la mesure	Direction responsable	Service responsable	Etat d'avancement de la mesure en 2024 2 = (vert) tout se déroule bien et selon le calendrier prévu 1 = (orange) quelques difficultés ou retards, mais les objectifs sont déjà atteints ou dépassés 0 = (rouge) très gros retards ou projet bloqué	Commentaire "Etat avancement de la mesure en 2024"	Quels résultats concrets ont été réalisés en 2024?	La mesure est-elle terminée?	Ressources financières inscrites au budget développement durable en 2024	Etat des moyens financiers pour mettre en œuvre la mesure (et non de manière générale). A remplir seulement si des montants existent dans le budget DD.	Commentaire "Etat des moyens financiers"	Etat des ressources en personnel pour mettre en œuvre la mesure (et non de manière générale)	Commentaire "Etat des ressources en personnel"	Tendance générale depuis le démarrage de la mesure
15	15.1 Préserver la biodiversité, les écosystèmes et les espèces menacées	15.1 M9	Une contribution à la revitalisation de 20-30 km de cours d'eau dans les 10 ans est fournie, notamment en encadrant les communautés dans la conduite des projets (recherche de financement, conseils techniques), en menant une collaboration avec les meilleurs agriculteurs afin de mettre en évidence les intérêts pour l'agriculture des projets de revitalisation et en concevant et proposant aux communes des modes de financement complémentaires.	2021	2026	DIME	Service de l'environnement (SEn)	●			Non	40 000 CHF	●	Le budget n'a été que partiellement utilisé, limité notamment par le manque de ressource en personnel.	●	Les ressources en personnel sont insuffisantes (priorités fixées sur d'autres mesures de renaturation/revitalisation).	➡
15	15.2 Préserver durablement les fonctions du sol et restaurer les sols dégradés	15.2 M1	Des capsules vidéos sont créées afin de rendre le grand public conscient du rôle vital que jouent les sols, notamment en termes d'approvisionnement alimentaire et en eaux, de stockage de CO2 et de protection contre les dangers naturels.	2022	2023	DIME	Service de l'environnement (SEn)	●			Non				●	Le projet est étalé dans le temps en raison des ressources humaines internes limitées pour le suivi du mandat.	➡
15	15.2 Préserver durablement les fonctions du sol et restaurer les sols dégradés	15.2 M2	Un concept de cartographie des sols avec proposition de variantes pour sa mise en œuvre est formulé. Il est le préalable indispensable à la cartographie des sols à l'échelle cantonale requise par le Programme gouvernemental et plus financier de la législature 2017–2021 du 6 novembre 2017, nécessaire à la mise en œuvre des exigences fédérales du plan sectoriel SDA (représenté dans le Plan directeur cantonal).	2022	2023	DIME	Service de l'environnement (SEn)	●	La version finale d'un des deux rapports est toujours en cours de finalisation chez le mandataire.	Oui				●			➡
15	15.2 Préserver durablement les fonctions du sol et restaurer les sols dégradés	15.2 M3	Première étape de la cartographie des sols agricoles à l'échelle cantonale telle que mentionnée plus haut, y compris le développement de méthodes de cartographie novatrices et formation du personnel adéquat.	2023	2026	DIME	Service de l'environnement (SEn)	●	Les rapports des projets de cartographie ne sont pas encore tous livrés.	Non	230'000 CHF	●		●			➡
15	15.2 Préserver durablement les fonctions du sol et restaurer les sols dégradés	15.2 M4	Des projets pilotes sont menés dans une ou plusieurs communes volontaires, avec pour objectif de construire un indice de qualité des sols, qui attribue un certain nombre de points aux sols selon les fonctions et services écologiques qu'ils fournissent. Ces indices sont une aide à la décision innovante en matière d'aménagement du territoire. Ils sont déjà utilisés en Allemagne.	2021	2023	DIME	Service de l'environnement (SEn)		Mesure terminée	Oui							⬆
15	15.3 Explorer les forêts de manière durable	15.3 M1	Face à l'augmentation continue de la proportion de peuplements de feuillus, due aux changements climatiques, le canton soutient toute mesure pertinente en faveur d'une meilleure commercialisation du bois feuilli fribourgeois, notamment pour son utilisation dans la construction.	2022	2026	DIAF	Service des forêts et de la nature (SFN)	●		Non	50'000 CHF (montant en commun avec la mesure 15.3 M3)	●		●			⬆
15	15.3 Explorer les forêts de manière durable	15.3 M2	En vue d'atteindre l'objectif de 10 % de réserves forestières à l'horizon 2030, objectif fixé par la Confédération, une politique d'achat auprès des propriétaires privés des biotopes d'importance en forêt est mise en œuvre, dans le cadre des moyens prévus par le fonds consacré aux forêts domaniales.	2021	2026	DIAF	Service des forêts et de la nature (SFN)	●	L'objectif de 10% fait partie intégrante de la convention programme "forêt" de la Confédération et fait l'objet d'un suivi spécifique. Fin 2023, le canton dépasse 4% de réserves forestières. Le fonds n'est pas activé à cet effet pour l'instant.	Non				●			⬆
15	15.3 Explorer les forêts de manière durable	15.3 M3	L'encadrement des forêts privées par des gardes forestières et gardes forestiers est renforcé. Les règles des unités de gestion forestières sont adaptées aux propriétés privées de forêts privées. Ceux-ci sont sensibilisés aux enjeux d'une gestion durable des forêts, notamment aux impératifs de biodiversité et aux possibilités de commercialisation du bois.	2021	2026	DIAF	Service des forêts et de la nature (SFN)	●		Non	50'000 CHF (montant en commun avec la mesure 15.3 M1)	●		●			⬆
17	17.1 Financer l'aide publique au développement	17.1 M1	La visibilité du partenariat entre le canton et Fribourg-Solidaire est améliorée, en particulier auprès de la population et de l'administration fribourgeoise.	2022	2026	DSJS	Secrétariat général de la DSJS (SG-DSJS)	●		Non				●			⬆
17	17.1 Financer l'aide publique au développement	17.1 M2	Le Conseil d'Etat se fixe d'atteindre, sur la durée, une contribution d'un franc par an et par habitant ou habitant pour le soutien de projets de coopération internationale émanant d'associations fribourgeoises.	2021	2026	DSJS	Secrétariat général de la DSJS (SG-DSJS)	●	Le budget accordé à la coopération internationale n'a pas pu tout à fait suivre l'évolution démographique du canton	Non				●			➡
MT Mesures transversales	MT1		Les programmes gouvernementaux 2022–2026 et 2027–2031 intègrent un nouveau chapitre consacré au développement durable et font référence aux résultats livrés par les indicateurs de développement durable de l'Etat de Fribourg (Cercle Indicateurs).	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BuD)	●		Non				●			⬆
MT Mesures transversales	MT2		Un système d'indicateurs pour le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie de développement durable est déployé. Le plan d'action et les objectifs d'effet de la Stratégie de développement durable sont révisés.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BuD)	●		Non	30 000 CHF	●		●			⬆
MT Mesures transversales	MT3		La mise en œuvre de l'art. 3 al. 1 let. d de la Constitution du canton de Fribourg du 16 mai 2004 (Cat.; RSF 10.1) est renforcée par une base légale.	2021	2023	DIME	SG-DIME		Mesure terminée	Oui							
MT Mesures transversales	MT4		Un réseau de représentants et répondants pour le développement durable est créé et se réunit régulièrement. Il est notamment composé de membres issus du secrétariat général de chaque Direction, de manière à être au plus près des instances décisionnelles.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BuD)	●		Non				●			⬆
MT Mesures transversales	M5		Une journée cantonale sur le développement durable, destinée notamment aux collectivités publiques est organisée chaque année. Les préfectorés, l'Association des communes fribourgeoises et les associations de communes régionales sont informées et peuvent collaborer si elles le souhaitent. Parmi les thèmes abordés figurent la construction et l'urbanisme durable (y.c. inclusif), les investissements écologiques, les marchés publics écologiques et socialement responsables.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BuD)	●		Non	12 000 CHF	●		●			⬆
MT Mesures transversales	MT7		Evaluations de la durabilité selon la loi du 6 septembre 2006 sur le Grand Conseil (LGC; RSF 121.1): > Un état d'évaluation des projets de projets Boussole21 est optimisé et aligné sur l'Agenda 2030, en partenariat avec les cantons voisins. > Une formation en ligne sur les outils d'évaluation de la durabilité est créée. > Le dispositif d'évaluation et ses buts sont définis dans une Directive du Conseil d'Etat, laquelle prévoit notamment une extension de l'évaluation des stratégies sectorielles de l'Etat.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BuD)	●		Non	5 000 CHF	●		●			⬆
MT Mesures transversales	MT8		Une réflexion est menée sur l'opportunité de créer un espace d'échange entre les services cantonaux et les milieux de la recherche et académiques du canton, et, en cas de conclusions positives, la mettre en œuvre. Une telle plate-forme permettrait aux services de faire connaître leurs besoins concernant les thémes méritant un approfondissement/une clarification dans le cadre d'un travail de bachelor, master ou de stage. Les milieux académiques offraient ainsi des thémes de recherche toujours plus en adéquation avec la réalité du terrain.	2024	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BuD)	●	Les ressources pour mener à bien cette mesure ont manqué.	Non				●	Les ressources pour mener à bien cette mesure ont manqué.		
MT Mesures transversales	MT9		Des actions de sensibilisation sont menées, afin de donner une visibilité à l'action du Conseil d'Etat en faveur du développement durable, de renforcer la compréhension de ce que sont le développement durable et l'Agenda 2030, et de stimuler les initiatives à cet égard.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BuD)	●		Non	5 000 CHF	●		●			⬆
MT Mesures transversales	MT10		Une collaboration régulière avec les communes fribourgeoises est mise en place :> Un site commun de l'Association des communes fribourgeoises et de l'Etat de Fribourg d'actions en faveur du développement durable est mis en ligne, régulièrement actualisé et mis à jour. > Les représentants et représentantes des communes fribourgeoises sont réunis-e-s chaque année en vue d'établir le bilan des actions menées au niveau communal, d'changer à ce sujet et de formuler des optimisations. Ici ste, ceci sous la forme d'un «World Café» co-organisé avec l'Association des Communes fribourgeoises. Des représentants et représentantes des « agents et agentes sympos » , qui se joignent également à la mise en œuvre du développement durable au niveau local, sont invitée-e-s à se joindre à ces discussions. > Suite à ces bilans, de nouveaux outils pour les communes sont élaborés si nécessaire (par ex. checklist simple permettant l'évaluation de projets au regard du développement durable). > Une réflexion est menée afin de définir une méthode pragmatique pour les communes d'évaluer la durabilité des actions qu'elles mènent.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BuD)	●		Non	7 000 CHF	●		●	Les ressources en personnel sont quelque peu limitées, cela ne permet pas d'avancer autant vite sur les projets que souhaité et nécessite d'effectuer une priorisation des tâches à réaliser.		➡
MT Mesures transversales	MT12		Les directions concernées donnent mandat aux unité qui leur sont rattachées administrativement d'élaborer leurs propres stratégies de développement durable.	2022	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BuD)	●	Les travaux ont dû être suspendus en raison d'un manque de ressources.	Non				●	Les travaux ont dû être suspendus en raison d'un manque de ressources.		➡

ODD	Cible	N° de mesure	Intitulé de la mesure	Début de la mesure	Fin de la mesure	Direction responsable	Service responsable	Etat d'avancement de la mesure en 2024 2 = (vert) tout se déroule bien et selon le calendrier prévu 1 = (orange) quelques difficultés ou retard mais pas de gros retards prévus ou déjà de légers retards 0 = (rouge) très gros retards ou projet bloqué	Commentaire "Etat avancement de la mesure en 2024"	Quels résultats concrets ont été réalisés en 2024?	La mesure est-elle terminée?	Ressources financières inscrites au budget développement durable en 2024	Etat des moyens financiers pour mettre en œuvre la mesure (et non de manière générale). A remplir seulement si des montants existent dans le budget DD.	Commentaire "Etat des moyens financiers"	Etat des ressources en personnel pour mettre en œuvre la mesure (et non de manière générale)	Commentaire "Etat des ressources en personnel"	Tendance générale depuis le démarrage de la mesure
2 = (vert) Tout se déroule bien	1 = (orange) Quelques difficultés diverses	0 = (rouge) Grosses difficultés de diverses natures et/ou très gros retards ou projet bloqué et/ou nette insuffisance de ressources															
MT	Mesures transversales	MT14	Une réflexion est engagée sur les possibilités d'encourager la transition vers plus de durabilité par le moyen des subventions octroyées par l'Etat.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BuD)	●	Les ressources pour mener à bien cette mesure ont manqué.					●	Les ressources pour mener à bien cette mesure ont manqué.	⬇️	
MT	Mesures transversales	MT15	La collaboration au sein d'entités intercantonales (Coord21, réseau national des délégués cantonaux au développement durable) se poursuit.	2021	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BuD)	●	L'Etat de Fribourg est membre de Coord21 (association des cantons et villes de Romandie et du Tessin en faveur de la durabilité). L'Etat de Fribourg est membre du Réseau national des responsables cantonaux du développement durable.	Non		●	●			⬆️	
MT	Mesures transversales	MT16	Un appel à projets en faveur du développement durable, destiné à soutenir les projets de tiers, est créé.	2023	2026	DIME	Bureau de la durabilité (BuD)	●	Le premier appel à projet a été concu en partenariat avec la HEG et lancé sous forme pilote de septembre 2024 à juin 2025	Non	75 000 CHF	●		●			⬆️